



PROGRAMME EMPRES

**(Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs
et maladies transfrontières des animaux et des plantes,
composante Criquet pèlerin)**

EN REGION OCCIDENTALE

<http://www.clcpro-empres.org>

RAPPORT DE LA SIXIEME REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

Tripoli, Libye

19 – 20 décembre 2010

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Décembre 2010

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit : électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Directeur de la Division de l'information, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

© FAO 2010

Sixième réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO

Tripoli, Libye, 19 – 20 décembre 2010



- Participants -

Sommaire

Liste des abréviations et acronymes	6
Préambule.....	8
1. Ouverture de la réunion.....	9
2. Election du Président du Comité de pilotage, désignation du comité de rédaction et adoption de l'ordre du jour.....	10
3. Situation acridienne en Région occidentale et mesures prises	11
3.1. Evolution de la situation acridienne en Région occidentale	11
3.2. Evolution de la situation acridienne en Régions centrale et orientale	11
3.3. Discussions.....	12
4. Bilan des activités du Programme EMPRES-RO réalisées en 2010 (y compris les dépenses de 2010)	12
4.1. Gestion du Programme EMPRES-RO.....	12
4.2. Opérationnalité des Unités Nationales de Lutte Antiacridienne (UNLAs).....	13
4.3. Suivi des recommandations de la 5 ^{ème} réunion du Comité de pilotage	14
4.4. Coopération avec les partenaires.....	15
4.5. Dépenses effectuées en 2010 sur les différents projets gérés par la FAO	15
5. Impact du Programme EMPRES-RO sur le développement des capacités nationales : cas du Niger	16
6. Examen du document de projet de la Phase II du Programme EMPRES en Région occidentale (2011-2014) et démarches pour son financement	16
7. Présentation et validation du Plan d'opération (PO) et du budget pour l'année 2011 (financement BAD, FSP, FFEM, USAID, AFD, FAO et CLCPRO) du Programme EMPRES-RO.....	17
8. Présentation des objectifs et résultats préliminaires de l'étude institutionnelle sur l'amélioration des rôles et responsabilités des Commissions régionales de lutte contre le Criquet pèlerin	17
9. Validation des recommandations élaborées lors de la 9^{ème} Réunion des chargés de liaison et recommandations de la 6^{ème} Réunion du Comité de pilotage.....	18
10. Date et lieu de la prochaine réunion.....	20
11. Adoption du rapport et clôture de la réunion.....	20
Annexes	21
<i>Annexe 1. Programme de travail de la 6^{ème} réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO.....</i>	<i>22</i>
<i>Annexe 2. Bilan des activités réalisées en 2010 (Bilan physique) et perspectives</i>	<i>23</i>

<i>Annexe 3. Suivi des recommandations de la 5^{ème} réunion du Comité de pilotage</i>	29
<i>Annexe 4. Bilan financier (dépenses 2010)</i>	30
<i>Annexe 5. Tableau résumé des dépenses 2010 en USD des UNLAs (Etats et AELP)</i>	35
<i>Annexe 6. Tableau détaillé des dépenses 2010 en USD des UNLAs (Etats et AELP)</i>	37
<i>Annexe 7. Tableau résumé des dépenses 2010 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO</i>	41
<i>Annexe 8. Tableau détaillé des dépenses 2010 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO</i>	42
<i>Annexe 9. Tableau résumé des dépenses 2010 en USD du projet financé par la BAD</i>	44
<i>Annexe 10. Tableau détaillé des dépenses 2010 en USD du projet financé par la BAD</i>	45
<i>Annexe 11. Impact du Programme EMPRES-RO sur le développement des capacités nationales au Niger</i>	46
<i>Annexe 12. Présentation du document de projet de la phase II du Programme EMPRES en Région occidentale (2011-2014) et démarches pour son financement</i>	49
<i>Annexe 13. Plan d'opération 2011 du Programme EMPRES-RO</i>	53
<i>Annexe 14. Présentation du budget 2011</i>	66
<i>Annexe 15. Tableau résumé du budget 2011 en USD des UNLAs (Etats et AELP)</i>	68
<i>Annexe 16. Tableau détaillé du budget 2011 en USD des UNLAs (Etats et AELP)</i>	69
<i>Annexe 17. Tableau résumé du budget 2011 en USD du Programme EMPRES-RO</i>	73
<i>Annexe 18. Tableau détaillé du budget 2011 en USD du Programme EMPRES-RO</i>	74
<i>Annexe 19. Présentation des objectifs et résultats préliminaires de l'étude institutionnelle sur l'amélioration des rôles et responsabilités des Commissions régionales de lutte contre le Criquet pèlerin</i>	77
<i>Annexe 20. Liste des participants</i>	83

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AELP	<i>Africa Emergency Locust Project</i> / Projet africain de lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin (Banque mondiale)
AFD	Agence française de développement
AGP	Division de la production végétale et de la protection des plantes (FAO)
AGPP	Service de la protection des plantes (FAO)
AGRHYMET	Centre régional de formation et d'information en agro-hydro-météorologie (Niamey, Niger)
ANLA	Agence nationale de lutte antiacridienne (N'Djaména, Tchad)
BAD	Banque Africaine de Développement
CCE	Cahier des Charges Environnementales
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Montpellier, France)
CLA	Cellule de Lutte Antiacridienne (Dakar, Sénégal et Tunis, Tunisie)
CLCPRO	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale
CNLA	Centre national de lutte antiacridienne (Nouakchott, Mauritanie et Niamey, Niger)
CNLAA	Centre national de lutte anti-acridienne (Agadir, Maroc)
CNLCP	Centre national de lutte contre le Criquet pèlerin (Bamako, Mali)
CR	Coordination régionale du Programme EMPRES en Région occidentale
CRC	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région centrale
DLCC	<i>Desert Locust Control Committee</i> / Comité de lutte contre le Criquet pèlerin
DLIS	<i>Desert Locust Information Service</i> (FAO) / Service d'information sur le Criquet pèlerin
DPV	Direction de la protection des végétaux
ELO	<i>EMPRES Liaison Officer</i> / Chargé de liaison EMPRES
<i>eLocust</i>	Système de collecte et de transmission électronique des données acridiennes
EMPRES	<i>Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases</i> / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes (FAO)
EMPRES-RO	EMPRES en Région occidentale
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i> / Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, Italie)
F CFA	Francs CFA – Communauté Financière Africaine
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial (France)
FIDA	Fonds international de développement agricole (Rome, Italie)
FSP	Fonds de solidarité prioritaire (France)
GFDRR	Global Facility for Disaster Reduction and Recovery

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

GM®	Green Muscle
IAV	Institut agronomique et vétérinaire Hassan II / Complexe horticole d'Agadir, Maroc
IGR	<i>Insect Growth Regulator</i> / Régulateur de croissance
INA	Institut national agronomique (Alger, Algérie)
INPV	Institut national de protection des végétaux (Alger, Algérie)
OCLALAV	Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire
ONG	Organisation non gouvernementale
PGRA	Plan national de Gestion du Risque Acridien
PLUCP	Projet de Lutte d'Urgence contre le Criquet Pèlerin (Banque mondiale)
PNUA	Plan National d'Urgence Antiacridien
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PO	Plan d'Opération
POS	Protocole d'Opération Standard
PRR	Plan régional de recherche
PV	Protection des végétaux
RAMSES	Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca
RO	Région Occidentale
SMART	Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement défini
SPA	Schéma de Planification des Activités
SSE	Système de suivi et évaluation
SVDN	Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne
SWAC	<i>Commission for Controlling the Desert locust in South-West Asia</i> / Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Asie du sud-ouest
SYGAC	Système de Gestion des Analyses Cholinestérasiques
UNLA	Unité Nationale de Lutte Antiacridienne
USAID	<i>United States Agency for International Development</i> / Agence des Etats-Unis pour le développement international
USD	<i>United States dollar</i> – Dollar des Etats-Unis

PREAMBULE

1. Le Comité de pilotage du Programme EMPRES¹ de lutte préventive contre le Criquet pèlerin en Région occidentale (RO) a tenu sa sixième réunion les 19 et 20 décembre 2010 à Tripoli, Libye, suite à la 9^{ème} réunion des chargés de liaison dudit Programme tenue également à Tripoli du 12 au 16 décembre 2010.
2. Ont pris part à cette réunion :
 - les représentants des ministères chargés de la lutte antiacridienne des pays suivants : Algérie, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie ;
 - le Représentant du ministère des finances du Tchad ;
 - le Responsable du Programme EMPRES au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (*Food and Agriculture Organization of the United Nations – FAO*), Rome ;
 - la Représentante de la France ;
 - les représentants du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) ;
 - les coordonnateurs du projet AELP² de la Banque mondiale (Mali, Mauritanie et Niger) ;
 - le Secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et Coordonnateur du programme EMPRES de la même région ;
 - les fonctionnaires de la FAO/CLCPRO.
3. Bien qu'ils aient planifié leur participation à la présente réunion, les représentants de la FAO en Libye, de la Banque Africaine de Développement (BAD), de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID - *United States Agency for International Development*) et du Centre régional de formation et d'information en agro-hydro-météorologie (AGRHYMET) se sont excusés pour des raisons indépendantes de leur volonté.
4. La liste complète des participants figure en annexe 20.

¹ EMPRES : *Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases - Desert Locust Component* / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes - Composante Criquet pèlerin.

² AELP : *Africa Emergency Locust Project* / Projet africain de lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin (Banque mondiale).

1. Ouverture de la réunion

5. La cérémonie d'ouverture de la sixième réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO a été présidée par Monsieur Khalifa El Hammali Nasser, Secrétaire général du Comité Populaire de l'Agriculture et des Ressources Animales et Maritimes de la Jamahiriya Arabe Libyenne. Elle s'est déroulée en présence du Représentant de la FAO/Siège et Responsable du Programme EMPRES/Composante protection des plantes, du Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES en Région occidentale (EMPRES-RO), des représentants des pays membres du Comité de pilotage, des représentants de la France et du Cirad, ainsi que des fonctionnaires de la FAO/CLCPRO.
6. Dans son intervention, M. Thami Ben Halima, Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO, a tout d'abord présenté les excuses du représentant de la FAO par intérim en Libye de ne pas pouvoir assister à la cérémonie d'ouverture pour des raisons indépendante de sa volonté. Il a ensuite remercié, au nom du Directeur Général de la FAO, le Gouvernement de la Grande Jamahiriya d'avoir bien voulu accueillir cette 6^{ème} réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO et pour avoir offert toutes les facilités pour assurer plein succès à la réunion.
7. Il a souligné que le programme EMPRES-RO passe par une étape sensible, après avoir réalisé la première phase (2006-2010), et que les progrès réalisés, aussi importants soient-ils, ne doivent en aucun cas être considérés comme un satisfecit. Beaucoup de progrès restent à accomplir afin d'inscrire dans la durabilité l'opérationnalité des structures nationales de lutte antiacridienne, créées ou renforcées au cours de la Phase I. La phase II (2011-2014), élaborée à Dakar, est donc nécessaire pour consolider les acquis de la première et rendre pérenne la lutte préventive contre le Criquet pèlerin.
8. Il a indiqué que le Plan d'Opération pour l'année 2011 relatif à ladite phase a été élaboré au cours de la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison tenue du 12 au 16 décembre 2010 également à Tripoli et que d'importantes recommandations y ont été formulées. Cette réunion a aussi discuté la situation du Criquet pèlerin dans la région notamment en Mauritanie où elle est qualifiée de préoccupante. Un plan d'action pour la Mauritanie comprenant trois scénarios a été préparé en marge de la réunion. Ces scénarios prévoient le traitement de 20 000 ha, 50 000 ha et 100 000 ha. Le scénario 1 a été retenu comme le plus probable.
9. Il a ensuite remercié d'une part la Mauritanie pour les mesures prises pour faire face à la situation actuelle et d'autre part le Niger et le Mali pour les prospections réalisées malgré les problèmes d'insécurité. Les remerciements ont été aussi adressés aux donateurs pour l'appui constant qu'ils apportent à la lutte contre le Criquet pèlerin contribuant ainsi à la sécurité alimentaire des pays de la Région.
10. Dans son allocution d'ouverture, Monsieur Khalifa El Hammali a souhaité une chaleureuse et cordiale bienvenue aux participants.
11. Il a souligné qu'il a suivi avec intérêt les débats fructueux de la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison qui ont formulé d'importantes recommandations.
12. Il a rappelé l'importance du programme EMPRES-RO destiné à mettre en œuvre la stratégie de lutte préventive considérée comme seule stratégie pouvant stopper les invasions du Criquet pèlerin qui menacent la sécurité alimentaire des pays de la Région. La création des unités nationales autonomes de lutte antiacridienne et le renforcement des capacités nationales des pays ont été cités comme d'énormes progrès réalisés au cours de la première phase devant contribuer à assurer la durabilité de la lutte préventive.

13. Il a salué les efforts des donateurs et des pays concernés pour mettre en place cette stratégie tout en déclarant qu'il supporte la Phase II du programme EMPRES-RO.
14. Il a aussi salué les grands efforts de coordination entrepris par le Secrétariat de la CLCPRO à l'échelle régionale et internationale tout en le félicitant pour les succès qu'il continue à accumuler.
15. Après avoir souhaité un agréable séjour aux participants et plein succès à leurs travaux, il a déclaré ouverte la 6^{ème} réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO.

2. Election du Président du Comité de pilotage, désignation du comité de rédaction et adoption de l'ordre du jour

16. M. Khaled El-Gadgoud, Directeur de la lutte contre le Criquet pèlerin en Libye, a été élu Président de la 6^{ème} réunion du Comité de pilotage.
17. Le Comité de rédaction est composé des représentants du Mali, du Maroc et de la Mauritanie, ainsi que du Secrétariat de la CLCPRO/ Coordination EMPRES-RO.
18. L'ordre du jour ci-dessous a été adopté :
 - 1) Ouverture de la Réunion
 - 2) Election du Président du Comité de pilotage, désignation du comité de rédaction et adoption de l'ordre du jour
 - 3) Situation acridienne en Région occidentale et mesures prises
 - 4) Bilan des activités du Programme EMPRES-RO réalisées en 2010 (y compris les dépenses de 2010)
 - 5) Impact du Programme EMPRES-RO sur le développement des capacités nationales : cas du Niger
 - 6) Présentation du document de projet de la Phase II du Programme EMPRES en Région occidentale (2011-2014) et démarches pour son financement
 - 7) Présentation et validation du Plan d'opération et du budget pour l'année 2011 (financement BAD, FSP, FFEM, USAID, AFD, FAO et CLCPRO) du Programme EMPRES-RO
 - 8) Présentation des objectifs et résultats préliminaires de l'étude institutionnelle sur l'amélioration des rôles et responsabilités des Commissions régionales de lutte contre le Criquet pèlerin
 - 9) Validation des recommandations élaborées lors de la 9^{ème} Réunion des chargés de liaison et recommandations de la 6^{ème} Réunion du Comité de pilotage
 - 10) Date et lieu de la prochaine réunion
 - 11) Rédaction du rapport de la réunion
 - 12) Adoption du rapport et clôture de la réunion
19. Le programme de travail figurant en annexe 1 a été adopté par les participants.

3. Situation acridienne en Région occidentale et mesures prises

3.1. Evolution de la situation acridienne en Région occidentale

20. La situation acridienne en Région occidentale a évolué d'une situation calme (janvier-septembre 2010) à un début de résurgence marquée par un regroupement des populations acridiennes en octobre au Niger, et en novembre-décembre au Mali et en Mauritanie. Cette activité importante du Criquet pèlerin est due à : i) la bonne pluviométrie enregistrée dans la bande sahélienne, en particulier en Mauritanie où de fortes pluies tardives ont été également enregistrées au Centre et au Centre-ouest (Inchiri et Adrar) et ii) une dynamique de développement saisonnier des foyers de grégarisation de la reproduction estivale, accentuée par le retour d'effectifs non négligeables de criquets issus des petites reproductions hiverno-printanières observées en avril-juin en Algérie, en Libye et au Maroc.
21. Pour suivre cette situation, les pays membres du Programme ont mobilisé un nombre important d'équipes (34) et impliqué plus fortement les populations locales.
22. Par rapport à l'évolution de la situation acridienne actuelle, il a été précisé que le développement d'une résurgence plus forte est probable en Mauritanie eu égard i) aux conditions écologiques très favorables pour la multiplication du Criquet pèlerin dans l'Inchiri, l'Adrar et dans la Dakhlet Nouadhibou, ii) au potentiel important de criquets dispersés et iii) à l'arrivée probable de populations allochtones.
23. Pour faire face à cette probabilité, un groupe de travail composé des chargés de liaison d'Algérie, Mali, Maroc et Mauritanie s'est réuni en marge de la 9^{ème} réunion des chargés de liaison du programme EMPRES-RO et a préparé un plan d'action de surveillance et de lutte. Ce plan comprend trois scénarios :
 - **Scénario 1** pour le traitement de 20 000 ha, avec comme hypothèse la non amélioration des conditions écologiques et l'absence des pluies dans le Tiris Zemmour. Le coût estimatif est de 355 660 USD (dollar des Etats-Unis).
 - **Scénario 2** pour le traitement de 50 000 ha, avec comme hypothèse la chute de pluies dans le centre et le nord de la Mauritanie et la réussite de la reproduction hiverno-printanière. Le coût estimatif est de 658 741 USD.
 - **Scénario 3** pour le traitement de 100 000 ha, avec comme hypothèse l'existence de conditions écologiques exceptionnelles dans le centre et le nord et d'importants regroupements et reproductions de criquets sur de grandes superficies. Le coût estimatif est de 934 941 USD.
24. Le scénario 1 fut retenu comme étant le plus probable. Le coût du dispositif pour ce scénario peut être supporté par la Mauritanie jusqu'à mi-février 2011 (175 000 USD disponible). Si la situation acridienne n'était pas maîtrisée à cette date, il y aurait lieu de rechercher le complément qui est de 180 660 USD. La situation sera suivie par le Secrétariat de la CLCPRO, la FAO et les pays en vue d'apporter l'appui nécessaire.

3.2. Evolution de la situation acridienne en Régions centrale et orientale

25. La situation acridienne dans les Régions centrale et orientale est plus préoccupante que celle de la Région occidentale. Au Soudan, des bandes larvaires et un petit essaim ont été observés en octobre et des traitements ont été effectués.
26. En novembre, la situation acridienne est restée préoccupante dans ce pays, où malgré les traitements réalisés, plusieurs groupes d'ailés se sont formés dont certains se sont

déplacés au nord-ouest du pays où ils ont pondu, et d'autres ont traversé la Mer Rouge en direction de la côte nord de l'Arabie saoudite.

27. Le total des traitements en octobre et novembre est de 12 700 ha au Pakistan, 4 700 ha en Inde et 9 800 ha au Soudan.
28. Le développement en cours de la situation du Criquet pèlerin en Région centrale doit être suivi de près car, bien qu'il ne concerne pas a priori la Région occidentale à court terme, il pourrait l'affecter l'année prochaine s'il n'est pas maîtrisé.

3.3. Discussions

29. Au cours des discussions, la représentante de la France a demandé que les bailleurs de fonds soient informés régulièrement de la situation acridienne même en situation de rémission via leurs ambassades ou représentations locales et non pas seulement durant les urgences pour demander des financements. A ce sujet, il a été précisé que la Mauritanie envoie régulièrement des bulletins (décadaires) à tous les partenaires au niveau local, soit directement soit à travers l'organe de coordination des donateurs (Programme des Nations Unies pour le Développement - PNUD - en l'occurrence).
30. Le Secrétariat de la Commission a souligné que la situation actuelle n'est pas comparable à celle de 2003 en raison de la sécheresse qui sévit dans l'extrême nord de la Mauritanie et des dispositions prises par les pays. Il a rappelé l'exemple de la résurgence de fin 2009 en Mauritanie pour laquelle une réunion *ad hoc* des experts de la région avait été rapidement organisée ; réunion qui avait conduit à l'élaboration d'un plan d'action entièrement financé par les pays et la CLCPRO. Plusieurs rencontres d'information avec les partenaires avaient ensuite été organisées par la Mauritanie.
31. Il a aussi souligné que la FAO informe régulièrement tous les partenaires ainsi que la communauté internationale à travers l'envoi des bulletins mensuels du Service d'information sur le Criquet pèlerin (*Desert Locust Information Service – DLIS*) ainsi que par son site web « *Locust watch* ». Il a salué les mesures prises par les pays pour assurer la remontée de l'information notamment au Mali et au Niger où le problème d'insécurité se pose avec acuité. Le représentant de la FAO/siège a confirmé que la FAO continuera à informer régulièrement les partenaires financiers.
32. Il a enfin été recommandé aux pays et à la FAO d'intégrer le problème du Criquet pèlerin dans l'ordre du jour des instances internationales traitant de la sécurité alimentaire.

4. Bilan des activités du Programme EMPRES-RO réalisées en 2010 (y compris les dépenses de 2010)

33. Le Secrétariat a présenté le suivi du plan d'opération 2010 et les progrès réalisés au cours de l'année. Le suivi détaillé des activités et sous-activités du plan d'opération est présenté en annexe 2.

4.1. Gestion du Programme EMPRES-RO

34. **Planification de la Phase II** : un atelier a été tenu à Dakar en mars 2010 en présence de tous les pays membres, des partenaires techniques et financiers et des fonctionnaires de la FAO/siège et de la CLCPRO. Il a permis l'élaboration et la validation du schéma de planification des activités de la Phase II pour la période 2011-2014 (4 ans).

35. **Missions de supervision de la Coordination régionale dans les pays** : le Secrétariat a réalisé en 2010 six missions de supervision des activités du programme EMPRES-RO et de la CLCPRO : Tunisie et Libye (février), Mali et Niger (mai), Mauritanie et Tchad (juillet). Au cours de chacune d'elle, les axes développés pour la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive sont examinés afin d'évaluer les progrès et rechercher les voies et moyens pour lever les contraintes.
36. **Mission auprès de la Banque Africaine de Développement** : le Secrétariat a rendu visite à deux reprises à la BAD à Tunis dans le but de discuter la situation du projet d'appui de la Banque à la Phase I du Programme EMPRES-RO et chercher un financement supplémentaire pour la Phase II.
37. **Organisation des réunions/ateliers** : le Secrétariat a, en collaboration avec les pays hôtes, organisé en 2010 trois réunions formelles, trois ateliers régionaux de formation et une réunion d'un groupe de réflexion pour l'élaboration du **Plan régional** de gestion du risque acridien.

4.2. Opérationnalité des Unités Nationales de Lutte Antiacridienne (UNLAs)

38. **Renforcement des infrastructures** : le renforcement des infrastructures des UNLAs se poursuit. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des constructions/réhabilitations de certains bâtiments au Mali, au Niger et au Tchad ont été levées.
39. **Prise en charge des frais récurrents** : malgré certaines difficultés, une nette progression est constatée dans l'allocation des budgets nationaux aux UNLAs. Cette progression est différenciée d'un pays à l'autre. Tous les efforts devront être fournis par les différents acteurs aux niveaux national et régional afin que les UNLAs prennent en charge la totalité des coûts de fonctionnement et d'investissement avant la fin de la phase II.
40. **Mobilisation des équipes de prospection/lutte** : les quatre pays de la ligne de front ont préparé leur plan annuel de prospection/lutte. Deux d'entre eux l'ont exécuté totalement (Mauritanie et Tchad) et les deux autres (Mali, Niger) partiellement à cause de l'insécurité.
41. **Implication des populations dans la remontée de l'information** : en raison des conditions d'insécurité le Mali et le Niger ont entrepris plusieurs actions de sensibilisation envers les nomades, les chefs de tribus, les collectivités locales, les élus, les autorités décentralisées, l'armée, les Organisations Non Gouvernementales (ONGs), etc. Des mesures complémentaires seront prises à compter de 2011 afin de structurer les réseaux de remontée de l'information.
42. **Prospection conjointe Niger-Tchad** : elle n'a pu être réalisée à cause de l'insécurité.
43. **Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales (CCE)** : les pays de la ligne de front ont validé leur CCE national et ont commencé à mettre en œuvre progressivement les exigences de base. Les pays d'Afrique du Nord-Ouest sont en train d'élaborer le leur qui devra être validé en 2011. En outre, le Secrétariat a élaboré des Protocoles d'Opération Standards (POS), acquis pour chaque pays un kit d'équipements de suivi environnemental et est en train de finaliser le manuel de formation sur tous les aspects environnementaux qui sera publié au cours du premier semestre 2011.
44. **Réseau opérationnel d'échange et de stockage de l'information** : les bulletins nationaux sur la situation acridienne sont en amélioration constante. Toutefois, tous les pays doivent veiller à l'amélioration des capacités analytiques des chargés de l'information de leur UNLA alors que quelques pays seulement devront prêter plus d'attention à la qualité et à la régularité de leurs bulletins.

45. **Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)** : le SVDN est opérationnel depuis novembre 2009 dans tous les pays membres de la CLCPRO. Après une année de mise en place, un premier bilan effectué par le Secrétariat appelle certains pays à assurer la mise à jour de leur SVDN de manière plus régulière. En outre, le Secrétariat appelle aussi le management des UNLAs à tirer plus profit de cet outil en matière de planification des activités et d'amélioration des capacités de leur UNLA.
46. **Formations réalisées en 2010** : le plan de formation 2010 a été exécuté dans sa totalité. Ainsi trois ateliers régionaux ont été organisés au cours de l'année 2010. De nombreuses formations nationales ont été organisées et certaines d'entre elles accompagnées, pour la première fois, par des experts de la région. En outre, de multiples formations individuelles de cadres se sont poursuivies en ingénierat, 3^{ème} cycle d'acridologie et en doctorat. Au total, plus de 15 cadres ont été formés depuis 2006 et une dizaine est en cours de l'être. Ces ressources humaines ont pour la plupart été insérées dans les UNLAs renforçant ainsi leurs capacités managériales.
47. **Plan régional de formation II (2011-2013)** : l'atelier devant élaborer et valider le nouveau plan régional de formation se tiendra au cours du premier semestre 2011.
48. **Elaboration des plans de gestion du risque acridien** : le processus d'élaboration des Plans nationaux de Gestion du Risque Acridien (PGRAs) s'est poursuivi en 2010. A ce jour, le Sénégal a validé son PGRA. Le Mali, la Mauritanie, le Tchad, le Burkina Faso et le Niger finaliseront et valideront leur PGRA en 2011. L'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie entameront la préparation de leur PGRA en 2011.
49. Par ailleurs, une première version du plan régional de gestion du risque acridien est en cours de finalisation et sera soumise début 2011 aux pays pour avis. Il est prévu aussi d'organiser en automne 2011 un exercice régional de simulation de l'opérationnalité du PGRA (Volet « Plan National d'Urgence Antiacridien » - PNUA) dans l'un des pays membres, en présence des autres pays.
50. **Stratégie régionale de communication** : dans le but de mettre en œuvre le plan de communication régional élaboré en 2009, le Secrétariat a identifié les actions prioritaires dudit plan en distinguant l'investissement (financement sur projets) du fonctionnement qui sera financé par la CLCPRO. En outre, l'un des objectifs de la consultation lancée début décembre 2010 en matière de communication est de mettre en conformité les actions prévues dans ce plan avec les règles et procédures de la FAO. Elle vise aussi à appuyer les pays dans la mise à niveau ou l'élaboration de leur plan national de communication.
51. **Mise en œuvre du programme régional de recherche opérationnelle** : de nombreux travaux de recherche se poursuivent sur les reliquats de la Phase I en partenariat avec le Cirad (caractérisation des biotopes du Criquet pèlerin et édition d'une florule) ou dans le cadre de formations doctorales et de 3^{ème} cycle. Il est nécessaire de poursuivre la promotion du programme régional de recherche opérationnelle auprès des différents partenaires techniques et financiers et auprès des institutions de formation et de recherche.

4.3. Suivi des recommandations de la 5^{ème} réunion du Comité de pilotage

52. Le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a présenté le suivi des 5 recommandations qui avaient été émises par le Comité de pilotage lors de sa 5^{ème} réunion tenue à Bamako les 21 et 22 décembre 2009. Toutes ces recommandations ont été prises en compte (voir présentation détaillée en annexe 3).

4.4. Coopération avec les partenaires

53. La coopération se poursuit et se renforce avec la Région centrale, le Cirad et le Centre AGRHYMET.

4.5. Dépenses effectuées en 2010 sur les différents projets gérés par la FAO

54. Le Secrétariat a présenté le bilan financier dont les commentaires figurent en annexe 4.
55. Pour l'année 2010, les fonds engagés³ pour les activités du Programme s'élèvent à **13 230 112 USD**, dont :
- **5 533 607 USD** à partir des budgets des Etats membres (selon les informations fournies par les pays eux-mêmes) ;
 - **5 444 409 USD** à partir du projet AELP (informations fournies par les pays concernés) ;
 - **2 252 096 USD** issus des projets financés par les donateurs.
56. Les tableaux financiers, résumés et détaillés, des dépenses 2010 sont présentés aux annexes 5 à 10.
57. En outre, les répartitions des dépenses par pays et par bailleur ont été présentées. Les dépenses / engagements réalisés en 2010 à partir des fonds des donateurs ont été présentés par composante et sous-composante du Programme.
58. Lors des discussions, les participants ont félicité la Coordination Régionale (CR) pour le travail accompli en 2010, la qualité et la clarté des présentations et des documents de travail élaborés.
59. Ils ont salué les progrès réalisés dans la Région depuis le démarrage du Programme. Les nombreux acquis dans le cadre du développement institutionnel, le renforcement des capacités et la prise en charge progressive des frais récurrents, constituent des préalables pour la durabilité de la lutte préventive.
60. Après l'exposé, trois recommandations ont été proposées dans le cadre du financement de la deuxième phase du programme EMPRES-RO :
- **Aux pays d'adresser une requête au Président de la BAD, avec copie à la FAO, pour demander le financement de la deuxième phase du programme EMPRES-RO.**
 - **Au Directeur Général de la FAO d'adresser une requête au Président de la BAD pour le financement de la phase II du Programme EMPRES-RO à laquelle seront annexées les requêtes des pays.**
 - **Aux pays d'intégrer dans le budget des UNLAs les contributions à la CLCPRO et au DLCC ainsi que les frais de participation aux réunions.**
61. La création d'une Cellule de Lutte Antiacridienne (CLA) au Sénégal et en Tunisie a été saluée.

³ Fonds dépensés ou engagés à la date du bilan comptable des UNLAs et de chaque projet contribuant au Programme EMPRES-RO (le 15/12/2010 pour les projets).

5. Impact du Programme EMPRES-RO sur le développement des capacités nationales : cas du Niger

62. Pour donner un exemple de l'impact du Programme EMPRES-RO sur l'évolution des capacités des pays, et comme l'avait fait le Mali l'année dernière, le Directeur général du Centre national de lutte antiacridienne (CNLA) du Niger a présenté l'évolution qu'a connue sa structure nationale en charge de la lutte antiacridienne et son dispositif d'intervention depuis le démarrage en 2006 du programme EMPRES-RO (détails en annexe 11).
63. Le Directeur général du CNLA du Niger a souligné le rôle joué par la CLCPRO et les différents partenaires dans l'évolution institutionnelle qu'a connue l'UNLA du Niger. Il a en particulier mis en exergue les points ci-après :
 - Avant 2006, le Niger ne disposait que d'un modeste centre à Agadez dépendant de la Direction de la Protection des végétaux.
 - Le Niger s'est doté en décembre 2007 de la loi portant création du CNLA dont le siège est à Niamey, doté de l'autonomie administrative et financière.
 - Ses statuts ont été adoptés par décret le 17 juillet 2008 et les attributions de ses directions en juillet 2010.
 - Le renforcement des capacités nationales dans le cadre du Programme EMPRES-RO et du projet AELP de la Banque mondiale qui permettent au CNLA de disposer des moyens matériels et humains lui permettant de mobiliser cinq équipes de prospection et deux équipes de lutte.
64. Le CNLA est devenu réellement opérationnel en 2010 par l'ouverture de son siège, l'affectation du personnel requis et l'attribution par le Gouvernement d'un budget de 474 000 USD.
65. Le Conseil d'administration du CNLA réuni pour la 1^{ère} fois en octobre 2010 a adopté un budget de 800 millions FCFA (environ 1 700 000 USD) pour l'année 2011 afin de couvrir totalement les frais récurrents et engager la voie vers la durabilité du CNLA et de son dispositif d'intervention. Ce budget reste à être approuvé par le Gouvernement.
66. En outre, le CNLA a pu disposer en 2010 d'un appui du fonds commun des donateurs appelé « Fonds fléché pour le Criquet pèlerin ».
67. A l'issue de la présentation, les participants se sont félicités des progrès accomplis sur les plans institutionnels et opérationnels par le Niger permettant de consolider la stratégie régionale de lutte préventive contre le Criquet pèlerin.
- 68. A l'exemple du Niger, le Comité a demandé aux pays qui le souhaitent et le peuvent de prendre cet exemple de « fonds fléché » pour pallier l'absence de fonds d'urgence national du Criquet pèlerin.**

6. Examen du document de projet de la Phase II du Programme EMPRES en Région occidentale (2011-2014) et démarches pour son financement

69. En application des recommandations de l'atelier de planification de la phase II, le Secrétariat a réalisé une estimation du budget du Projet sur la base de l'évaluation des coûts de chaque activité et sous-activité du Schéma de planification des activités (SPA). Elle a également préparé un document de projet conformément aux directives de la FAO en la matière. Le total du budget du projet de la Phase II serait de l'ordre de 28,8 millions USD dont 21 seront couverts par les Etats et 7,8 par des apports extérieurs à

rechercher. Le document a été envoyé en novembre aux donateurs et aux pays (voir annexe 12).

70. Lors des discussions, la représentante de la France a informé les participants qu'une évaluation finale du projet FSP financé par son pays serait nécessaire avant d'envisager une éventuelle contribution à la phase II du Programme. Elle a également souhaité que d'autres donateurs s'associent au financement de la phase II.
71. Par ailleurs, elle a souhaité que les Etats versent plus régulièrement leurs contributions au fonds fiduciaire de la Commission et souhaité que la France puisse participer aux sessions de la Commission en tant qu'observateur. A ce sujet, le Secrétariat a précisé que l'Accord cadre accorde la possibilité à tout membre des Nations Unies d'être, à sa demande, membre observateur de la CLCPRO.
72. A la demande des pays, le Secrétariat a informé les participants que pour le moment il n'y avait pas eu de réaction formelle suite à l'envoi du document de projet fin novembre. Toutefois, dans le cadre de son appui à la FAO, l'USAID envisagerait de contribuer à cette phase pour un montant de l'ordre de 570 000 USD.
73. En outre, une évaluation finale du projet BAD sera réalisée par la Banque au cours du premier semestre 2011 avant que cette dernière ne puisse envisager un éventuel appui à la phase II.

7. Présentation et validation du Plan d'opération (PO) et du budget pour l'année 2011 (financement BAD, FSP, FFEM, USAID, AFD, FAO et CLCPRO) du Programme EMPRES-RO

74. Le Secrétariat a présenté aux participants le PO 2011 du Programme EMPRES-RO (annexe 13) arrêté lors de la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison et le budget correspondant. Les contributions respectives des pays et des donateurs ont été explicitées par activité.
75. Le budget total du PO 2011 s'élève à **12 321 038 USD** dont **8 131 199 USD** des budgets des Etats membres et **4 189 839 USD** des donateurs. A cela, s'ajoute **1 594 746 USD** du projet AELP de la Banque mondiale pour le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. La répartition des budgets des Etats et des donateurs par résultat du PO 2011 est présentée en annexe 14.
76. Les tableaux financiers, résumés et détaillés, des budgets 2011 sont présentés aux annexes 15 à 18.
77. A l'issue des discussions, sur proposition de la représentante de la France, les participants ont approuvé la proposition de proroger le projet FSP jusqu'à fin 2012.
78. Le Comité de pilotage a ensuite approuvé le PO et le budget 2011 du Programme EMPRES-RO.

8. Présentation des objectifs et résultats préliminaires de l'étude institutionnelle sur l'amélioration des rôles et responsabilités des Commissions régionales de lutte contre le Criquet pèlerin

79. L'étude engagée par la Commission et par la Division de la production végétale et de la protection des plantes de la FAO (Division AGP), dans l'esprit du Plan d'action immédiate adopté par la Conférence de l'Organisation en 2008, vise à :

- améliorer les rôles et responsabilités des commissions de lutte contre le Criquet pèlerin créées en vertu des dispositions de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO et ;
 - préparer un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin.
80. Ainsi, cette étude doit-elle réaliser un bilan analytique des dispositifs actuels et formuler des propositions d'évolution des statuts des commissions dans le cadre de la FAO.
81. Le consultant international, chef de mission, s'est rendu en Algérie, au Mali, au Maroc, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal, en Tunisie et en France, et a entamé des consultations avec les autorités de ces pays afin de connaître leurs vues sur l'évolution souhaitable de la CLCPRO et sur les réformes à envisager.
82. A l'issue de la présentation (annexe 19) les participants ont salué le travail accompli par le consultant et les résultats préliminaires obtenus, ainsi que la convergence de vue des pays sur l'évolution souhaitée des rôles et responsabilités de la Commission. Ils ont en particulier recommandé que le consultant :
- tienne compte des retombées que la décentralisation engagée par la FAO au niveau des ses bureaux régionaux et sous-régionaux pourrait avoir sur les rôles des commissions ;
 - examine en particulier les voies juridiques à explorer pour atteindre les objectifs assignés ainsi que les aspects pratiques et le délai de leur mise en œuvre ;
 - propose les amendements éventuels à apporter dans l'Accord portant création de la Commission en vue de les soumettre à l'examen de la prochaine Session de la Commission en juin 2011.

9. Validation des recommandations élaborées lors de la 9^{ème} Réunion des chargés de liaison et recommandations de la 6^{ème} Réunion du Comité de pilotage

83. Après avoir apporté quelques modifications, le Comité de pilotage a adopté les recommandations qui suivent, élaborées lors de la 9^{ème} réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO (Tripoli, 12-16 décembre 2010).
84. Les Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO **recommandent** :
- R1.** Au Secrétariat de la CLCPRO de mettre sur son site internet les rapports de recherche réalisés dans le domaine de la lutte antiacridienne au cours des 50 dernières années et aux pays de lui fournir tous les documents des travaux de recherche entrepris à leur niveau.
 - R2.** Au Secrétariat de la CLCPRO d'organiser à l'automne 2011 un exercice régional de simulation afin de tester l'opérationnalité du PGRA (PNUA) dans l'un des pays membres de la CLCPRO, en présence d'un représentant de chacun des autres pays.
 - R3.** Aux responsables des UNLAs de s'assurer que le chargé du suivi du SVDN au niveau national fournisse au Secrétariat de la CLCPRO au 1^{er} trimestre 2011 des éléments de réponse aux questions posées dans le document de travail de la 9^{ème} réunion des Chargés de liaison.
 - R4.** Au Secrétariat de la CLCPRO de mettre en place un groupe de travail sur l'actualisation des manuels de formation existants.

- R5.** Au Secrétariat de la CLCPRO de poursuivre l'appui aux formations nationales par des experts de la région, afin d'apporter un conseil pédagogique et technique aux formateurs nationaux.
- R6.** Au Secrétariat de la CLCPRO d'assurer le financement et le suivi de la numérisation du fonds documentaire de l'OCLALAV relatif aux données sur la situation acridienne, devant être réalisé par le Chargé de liaison du Sénégal.
- R7.** Aux responsables des UNLAs de poursuivre la promotion de l'utilisation des biopesticides, en particulier dans les zones écologiquement sensibles.
- R8.** A la CLCPRO de prendre les dispositions nécessaires pour apporter l'appui complémentaire que la Mauritanie pourrait exprimer pour faire face au développement de la situation acridienne, et ce conformément à l'Accord portant création de la Commission.
85. Les Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO **invitent** :
- R9.** La FAO à les appuyer dans la recherche de solutions adéquates au problème des stocks de pesticides obsolètes.
- R10.** Les pays à tirer les leçons nécessaires des crises acridiennes passées et de se limiter à des stocks de pesticides répondant aux stricts besoins.
86. En outre, le **Comité de pilotage** recommande :
- R1.** Aux pays et à la Commission de faire intégrer le problème du Criquet pèlerin à l'ordre du jour des réunions internationales traitant de la Sécurité alimentaire.
- R2.** Aux pays d'adresser une requête au Président de la BAD, avec copie à la FAO, pour demander le financement de la deuxième phase du programme EMPRES-RO.
- R3.** Au Directeur Général de la FAO d'adresser une requête au Président de la BAD pour le financement de la phase II du Programme EMPRES-RO à laquelle seront annexées les requêtes des pays.
- R4.** Aux pays d'intégrer dans le budget des UNLAs les contributions à la CLCPRO et au DLCC ainsi que les frais de participation aux réunions.
- R5.** Aux pays membres d'EMPRES-RO de faire un plaidoyer de la phase II du Programme auprès des gouvernements respectifs et des Représentations des donateurs.
- R6.** Aux pays qui le souhaitent et le peuvent de prendre l'exemple du « fonds fléché » du Niger pour pallier l'absence de fonds d'urgence national du Criquet pèlerin.
- R7.** A la CLCPRO d'inviter à la 7^{ème} réunion du Comité de pilotage Mrs Christian Pantenius et Michel Lecoq en raison de leur précieuse contribution à la mise en œuvre du Programme EMPRES/Composante Criquet pèlerin en Région occidentale.
87. Par ailleurs, le Comité de pilotage recommande à nouveau :
- R8.** Aux pays de poursuivre la prise en charge des frais récurrents relatifs au fonctionnement des dispositifs nationaux. Il les invite aussi à commencer à prendre en considération les amortissements des moyens matériels pour en assurer progressivement le renouvellement.
88. Enfin, le **Comité de pilotage** invite :
- R9.** La France à proroger le projet financé sur le fonds FSP jusqu'à la fin de l'année 2012.

10. Date et lieu de la prochaine réunion

89. Le Chargé de liaison du Tchad a proposé que son pays accueille la 7^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO à N'Djaména, début décembre 2011. Les participants ont approuvé cette proposition et remercient le Tchad pour cette invitation.

11. Adoption du rapport et clôture de la réunion

90. **Les participants ont approuvé le rapport de la sixième réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES en Région occidentale.**
91. La séance de clôture s'est déroulée en présence du Directeur de la lutte contre le Criquet pèlerin en Libye. Il a ensuite déclaré close la 6^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO et souhaité un bon retour aux participants dans leur pays respectif.

ANNEXES

Annexe 1. Programme de travail de la 6^{ème} réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO.....	22
Annexe 2. Bilan des activités réalisées en 2010 (Bilan physique) et perspectives	23
Annexe 3. Suivi des recommandations de la 5^{ème} réunion du Comité de pilotage.....	29
Annexe 4. Bilan financier (dépenses 2010)	30
Annexe 5. Tableau résumé des dépenses 2010 en USD des UNLAs (Etats et AELP)	35
Annexe 6. Tableau détaillé des dépenses 2010 en USD des UNLAs (Etats et AELP)	37
Annexe 7. Tableau résumé des dépenses 2010 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO	41
Annexe 8. Tableau détaillé des dépenses 2010 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO	42
Annexe 9. Tableau résumé des dépenses 2010 en USD du projet financé par la BAD	44
Annexe 10. Tableau détaillé des dépenses 2010 en USD du projet financé par la BAD	45
Annexe 11. Impact du Programme EMPRES-RO sur le développement des capacités nationales au Niger	46
Annexe 12. Présentation du document de projet de la phase II du Programme EMPRES en Région occidentale (2011-2014) et démarches pour son financement.....	49
Annexe 13. Plan d'opération 2011 du Programme EMPRES-RO	53
Annexe 14. Présentation du budget 2011.....	66
Annexe 15. Tableau résumé du budget 2011 en USD des UNLAs (Etats et AELP)	68
Annexe 16. Tableau détaillé du budget 2011 en USD des UNLAs (Etats et AELP).....	69
Annexe 17. Tableau résumé du budget 2011 en USD du Programme EMPRES-RO.....	73
Annexe 18. Tableau détaillé du budget 2011 en USD du Programme EMPRES-RO	74
Annexe 19. Présentation des objectifs et résultats préliminaires de l'étude institutionnelle sur l'amélioration des rôles et responsabilités des Commissions régionales de lutte contre le Criquet pèlerin	77
Annexe 20. Liste des participants.....	83

Annexe 1. Programme de travail de la 6^{ème} réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO

Jour	Heure	Activités	Responsables
Dimanche 19 décembre 2010	09:00-09:30	Accueil des participants	Pays hôte / Coordination EMPRES-RO (CR)
	09:30-10:00	Ouverture de la réunion	Gouvernement / FAO / CR
	10:00-10:30	Pause	
	10:30-10:45	Election du Président du Comité de pilotage, désignation du comité de rédaction et adoption de l'ordre du jour	Participants
	10:45-11:00	Situation acridienne en Région occidentale et mesures prises	CR / Ould Ahmedou
	11:00-11:45	Bilan des activités du Programme EMPRES-RO réalisées en 2010 (y compris les dépenses de 2010)	CR / Ben Halima / Menon
	11:45-12:15	Impact du Programme EMPRES-RO sur le développement des capacités nationales : cas du Niger	Chargé de liaison du Niger
	12:15-12:30	Discussion	Participants
	12:30-14:00	Déjeuner	
	14:00-14:30	Examen du document de projet de la Phase II du Programme EMPRES en Région occidentale (2011-2014) et démarches pour son financement	CR / Ben Halima
	14:30-15:00	Présentation et validation du Plan d'opération et du budget 2011 (financement BAD, USAID, FSP, FFEM, AFD, FAO et CLCPRO) du Programme EMPRES-RO	CR / Ould Ahmedou / Participants
	15:00-15:30	Discussion	Participants
	15:30-16:00	Pause	
	16:00-16:30	Plan d'opération et budget (suite)	CR / Menon / Participants
	16:30-17:30	Discussion	Participants
Lundi 20 décembre 2010	09:00-10:00	Présentation des objectifs et résultats préliminaires de l'étude institutionnelle sur l'amélioration des rôles et responsabilités des Commissions régionales de lutte contre le Criquet pèlerin	Consultant
	10:00-10:30	Validation des recommandations élaborées lors de la 9^{ème} Réunion des chargés de liaison et recommandations de la 6^{ème} Réunion du Comité de pilotage	Participants
	10:30-11:00	Pause	
	11:00-12:30	Rédaction du rapport	Comité de rédaction
	12:30-14:00	Déjeuner	
	14:00-16:00	Rédaction du rapport	Comité de rédaction
	16:00-16:30	Pause	
	16:30-17:30	Adoption du rapport et clôture de la réunion	Participants

Annexe 2. Bilan des activités réalisées en 2010 (Bilan physique) et perspectives

1. Gestion du Programme EMPRES-RO

Planification de la Phase II

L'atelier de planification de la Phase II a été tenu à Dakar en mars 2010 en présence de tous les pays membres, des partenaires techniques et financiers et des fonctionnaires de la FAO/siège et de la CLCPRO. Le résultat était l'élaboration et la validation du Schéma de Planification des Activités (SPA) de la Phase II pour la période 2011-2014 (4 ans). Par la suite, le Secrétariat a préparé une estimation du budget du projet et un document de projet conformément aux directives de la FAO. Ce document de projet a été transmis au siège de la FAO qui l'a approuvé, traduit en anglais et soumis en novembre 2010 aux partenaires techniques et financiers. Le montant total du budget du projet de la Phase II est de l'ordre de 28,8 millions USD dont 21 millions USD seront couverts par les Etats et 7,8 millions USD par des apports extérieurs à rechercher. La FAO, la CLCPRO et les Etats membres sont appelés à faire la promotion de ce projet en vue de rechercher les financements requis.

Organisation de l'étude institutionnelle

Son objectif est de :

- faire évoluer le statut des commissions pour leur permettre d'avoir des responsabilités mieux définies et plus d'autonomie de gestion, tout en restant sous l'égide de l'article XIV de l'acte constitutif de la FAO et ;
- définir un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin.

Deux consultants internationaux ont été chargés de réaliser cette étude, un juriste et un spécialiste de la gouvernance.

Les conclusions et recommandations préliminaires de cette étude devront être présentées successivement à la 6^{ème} Réunion du Comité de Pilotage du Programme EMPRES-RO (Tripoli, décembre 2010), à la 40^{ème} Session du Comité de lutte contre le Criquet pèlerin (*Desert Locust Control Committee – DLCC*) prévue au Caire en mars 2011 et à la 6^{ème} Session de la CLCPRO (Tunis, juin 2011). Le rapport final sera publié en juillet 2011.

Missions de supervision de la Coordination régionale dans les pays

Le Secrétariat a réalisé en 2010 six missions de supervision des activités du programme EMPRES-RO et de la CLCPRO : Tunisie et Libye (février), Mali et Niger (mai), Mauritanie et Tchad (juillet). Les principaux points qui ont été traités avec les pays sont :

- le renforcement des capacités d'alerte précoce et d'intervention rapide ;
- les questions environnementales ;
- le plan de gestion du risque acridien ;
- les contributions annuelles des pays au fonds fiduciaire de la CLCPRO.

Au terme de chacune de ces missions, un tableau de bord a été élaboré conjointement avec les responsables de la lutte antiacridienne du pays concerné en vue de préciser les actions à entreprendre, leurs indicateurs, l'échéancier et les responsabilités.

Mission auprès de la Banque Africaine de Développement

Le Secrétariat a rendu visite à deux reprises à la BAD à Tunis. La première visite, en février 2010, a concerné les discussions sur la situation du projet d'appui de la Banque au Programme EMPRES-RO et de la suite réservée à la demande de non objection pour la prorogation du projet jusqu'en décembre 2011. La deuxième visite a été réalisée en novembre 2010 pour recueillir l'avis des responsables de la BAD sur l'étude institutionnelle en cours sur les rôles et responsabilités des commissions. Elle tendait aussi à rechercher le support financier de la BAD pour la Phase II.

La BAD a approuvé en mai 2010 la prorogation du Projet jusqu'au 31/12/2011.

Concernant la Phase II, bien qu'elle y soit favorable, elle ne pourra envisager un appui qu'après la clôture de son projet en cours. Pour inciter le management de la BAD à contribuer à la Phase II, il conviendrait que :

- les pays de la RO envoient des requêtes à la BAD pour lui demander de contribuer au financement de la Phase II ;
- le Directeur général de la FAO demande également au Président de la BAD de contribuer au financement de cette Phase.

Concernant l'étude institutionnelle, la BAD est d'avis que la CLCPRO dispose de plus d'autonomie pour mieux assurer ses missions.

Organisation des réunions/ateliers

Le Secrétariat a, en collaboration avec les pays hôtes, organisé en 2010 trois réunions formelles (la 6^{ème} Réunion du Comité exécutif de la CLCPRO, Ouagadougou, 28-30/6/2010 ; la 9^{ème} Réunion des Chargés de liaison et la 6^{ème} Réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO, Tripoli, 12-16 et 18-19/12/2010 respectivement), trois ateliers régionaux de formation et une réunion d'un groupe de réflexion pour l'élaboration du **Plan régional** de gestion du risque acridien.

2. Opérationnalité des UNLAs

Renforcement des infrastructures

Le renforcement des infrastructures (bâtiments à usage administratif, magasins et points d'appui) des unités en charge de la lutte contre le Criquet pèlerin se poursuit. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des constructions/réhabilitations de certains bâtiments au Mali, au Niger et au Tchad ont été levées et les représentations de la FAO dans ces pays procéderont aux appels d'offres afférents à la fin de cette année ou au début de l'année 2011.

Prise en charge des frais récurrents

Il est à souligner que les UNLAS de certains pays de la ligne de front, rencontrent des difficultés pour mobiliser les budgets nationaux alloués (en principe) par le Gouvernement au début de l'année fiscale. Au Tchad, sur les 323 000 USD (155 M FCFA) alloués, environ 192 000 USD (92 M F CFA) ont été effectivement mobilisés cette année, en sus des salaires versés aux fonctionnaires. En Mauritanie, le budget mobilisé de 437 000 USD (122 M MRO) a permis de couvrir le salaire des fonctionnaires et environ 25% du fonctionnement du CNLA. Au Niger, un budget consistant de 485 000 USD (232 M F CFA) a été mobilisé sur les 1 178 000 (565 M F CFA) demandés et a permis l'installation du CNLA dans son nouveau

siège. Le Mali est le seul pays de la ligne de front dont le budget national couvre les frais récurrents soit 667 000 USD (320 M F CFA).

Tous les efforts devront être fournis par les différents acteurs nationaux et régionaux en vue de lever ces difficultés avant la fin de la Phase II et permettre ainsi aux pays de prendre en charge 100% des coûts de fonctionnement et d'investissement de leur UNLA.

Mobilisation des équipes de prospection/lutte

Les quatre pays de la ligne de front ont préparé leur plan annuel de prospection/lutte. Deux d'entre eux l'ont exécuté totalement (Mauritanie et Tchad) et les deux autres (Mali, Niger) partiellement à cause de l'insécurité.

Implication des populations dans la remontée de l'information

Les populations nomades sont et ont toujours été des partenaires privilégiés des équipes de prospection dans la collecte et la transmission des informations acridiennes. Depuis la détérioration de la situation sécuritaire au nord du Mali et du Niger plusieurs actions de sensibilisation ont été organisées chaque année envers les nomades, les chefs de tribus, les collectivités locales, les élus, les autorités décentralisées, l'armée, les ONG, etc. afin de structurer les réseaux de remontée de l'information. Des kits de sensibilisation (poster en langues locales, support pédagogiques appropriés, ...) ont été élaborés avec l'appui du Programme EMPRES-RO.

Par ailleurs, la 6^{ème} Réunion du Comité exécutif de la CLCPRO tenue en juin 2010 à Ouagadougou au Burkina Faso a examiné les mesures supplémentaires à prendre pour rendre structurelle l'implication des populations dans la remontée de l'information. A cet effet, elle a recommandé de recruter un consultant qui aura pour mission d'élaborer une « feuille de route » pouvant aider les pays dans ce domaine.

Prospection conjointe Niger-Tchad : elle n'a pu être réalisée à cause de l'insécurité.

Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales (CCE)

L'année 2010 a été marquée par:

- une formation régionale de formateurs dans ce domaine ;
- la finalisation et la validation du CCE national dans les pays de la ligne de front et au Sénégal ainsi que le début de la mise en œuvre des exigences du CCE ; l'élaboration du CCE national en Algérie, au Maroc et son initiation en Libye et en Tunisie ;
- l'élaboration des POS pour le suivi environnemental des traitements antiacridiens ;
- la commande et l'envoi aux pays des outils et équipements nécessaires à leur mise en œuvre.

En outre, le Secrétariat est en train de finaliser le manuel de formation sur tous les aspects environnementaux qui sera publié au cours du premier semestre 2011.

Réseau opérationnel d'échange et de stockage de l'information

Il ressort des constats des missions de supervision et du DLIS que les bulletins sur les situations acridiennes sont élaborés régulièrement par tous les pays membres de la CLCPRO et diffusés aux niveaux national, régional et international. Leur qualité et régularité sont en amélioration constante et les données de terrain qu'ils contiennent constituent la

base de l'information pour l'édition du bulletin mensuel sur la situation acridienne édité par le DLIS au Siège de la FAO. Cependant, tous les pays doivent veiller à l'amélioration des capacités analytiques des chargés de l'information de leur UNLA alors que quelques pays seulement devront prêter plus d'attention à la qualité et à la régularité de leurs bulletins.

Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)

Le SVDN est opérationnel depuis novembre 2009 dans tous les pays membres de la CLCPRO. Le serveur du SVDN a été installé de façon définitive en mai 2010 au Siège de la CLCPRO à Alger. Après une année de mise en place, le bilan de son suivi par le Secrétariat appelle certains pays à assurer la mise à jour de leur SVDN de manière plus régulière. Il appelle aussi le management des UNLAs à tirer plus profit de cet outil en matière de planification des activités et d'évolution des capacités de leur UNLA.

Par ailleurs, le Secrétariat a entamé les démarches pour traduire le SVDN en langue anglaise en vue d'en faire bénéficier la Libye et les pays des deux autres commissions de lutte contre le Criquet pèlerin.

Formations réalisées en 2010

Le plan de formation 2010 a été exécuté dans sa totalité. Ainsi trois ateliers régionaux ont été organisés au cours de l'année 2010. Les deux premiers sur le suivi sanitaire, environnemental et de qualité des traitements antiacridiens d'une part et le Système de Gestion des Analyses Cholinestérasiques (SYGAC) d'autre part (Agadir, Maroc, 2-14/5/2010). Le troisième a concerné les maîtres prospecteurs des 10 pays membres de la CLCPRO et a été organisé en Mauritanie fin octobre 2010.

De nombreuses formations nationales ont été organisées et certaines d'entre elles supervisées, pour la première fois, par des experts de la région.

En outre, de multiples formations individuelles de cadres se sont poursuivies en ingénierat, 3^{ème} cycle d'acridologie et en doctorat. Au total, plus de 15 cadres ont été formés depuis 2006 et une dizaine est en cours de l'être. Ces ressources humaines ont pour la plupart été insérées dans les UNLAs renforçant ainsi les capacités managériales de ces unités.

Plan régional de formation II (2011-2013)

Dans l'objectif d'organiser en 2011 l'atelier d'élaboration et de validation d'un nouveau Plan régional de formation (2011-2013), le Secrétariat a proposé de recruter un consultant pour appuyer dans la préparation du nouveau Plan II. Cette proposition a été retenue par les participants à la 9^{ème} réunion des chargés de liaison.

Elaboration des plans de gestion du risque acridien

Le processus d'élaboration des PGRAs s'est poursuivi avec l'appui du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO et du prestataire Civipol, notamment au Tchad, au Niger, au Sénégal et au Mali. A ce jour, le Sénégal a validé son PGRA. Le Mali, la Mauritanie, le Tchad, le Burkina Faso et le Niger finaliseront et valideront leur PGRA en 2011. L'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie entameront la préparation de leur PGRA en 2011.

Par ailleurs, le Secrétariat a démarré l'élaboration du **Plan régional** de gestion du risque acridien par l'organisation en juillet 2010 à Nouakchott, Mauritanie, d'une réunion d'un groupe de réflexion sur ce sujet. Une première version du Plan régional est en cours d'élaboration par le Secrétariat et sera envoyée aux pays pour avis au début de 2011.

Par ailleurs, il est prévu d'organiser un exercice régional de simulation de la gestion d'une crise acridienne pour tester l'opérationnalité du PGRA (PNUA) de l'un des pays membres, en présence des autres pays. Afin d'anticiper la préparation de cet exercice, le Secrétariat a d'ores et déjà envoyé au mois d'octobre 2010 aux experts de Civipol, engagés dans ce processus, la description de la situation acridienne de 2003 (présentation technique) sur la base de laquelle ils vont bâtir une proposition de scénario de crise pour la conduite de l'exercice en question. Le Secrétariat a présenté aussi au cours de la présente réunion une démarche réaliste pour effectuer cette simulation et les participants à cette réunion l'ont approuvée.

Stratégie régionale de Communication

Dans le but d'améliorer la visibilité de la CLCPRO et accentuer la promotion de la lutte préventive, le Secrétariat a démarré en 2010 la mise en œuvre du Plan de communication régional élaboré en 2009. Ainsi, dans le cadre de la rédaction du document de projet de la Phase II du Programme EMPRES-RO, le Secrétariat a identifié les actions prioritaires dudit Plan en distinguant l'investissement (dont le financement serait disponible, à travers le projet de la phase II) du fonctionnement qui sera financé par la CLCPRO.

En outre, pour mettre en conformité les actions prévues dans le Plan précité avec les règles et procédures de la FAO, le Secrétariat a lancé début décembre 2010 une consultation qui permettra, entre autres, d'atteindre rapidement cet objectif et d'appuyer les pays dans la mise à niveau ou l'élaboration de leur plan national de communication.

Mise en œuvre du programme de recherche opérationnelle

La budgétisation du Document de projet de la Phase II réalisée en 2010 a pris en considération le financement du programme de recherche 2010-2013 pour un montant d'environ 1,2 millions d'USD. En attendant de nouveaux financements, de nombreux travaux de recherche se poursuivent sur les reliquats de la Phase I encore disponibles. Dans ce cadre, des travaux de recherche en partenariat avec le Cirad sont en cours sur la caractérisation des biotopes du Criquet pèlerin et la florule de ces biotopes. D'autres travaux de recherches sont entrepris par des chercheurs de différents pays membres dans le cadre de formations doctorales et de 3^{ème} cycle.

Il est nécessaire de poursuivre la promotion du Programme de recherche auprès des différents partenaires techniques, notamment les institutions de formation et de recherche, afin qu'ils puissent en tenir compte lors de la définition des sujets de thèses des étudiants et des thèmes de travaux de recherche.

3. Coopération avec les partenaires

Avec la Région centrale

Le Secrétaire exécutif de la CLCPRO a participé à la 27^{ème} Session de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale (CRC) tenue en septembre 2010 à Beyrouth, Liban. Il y a présenté le bilan des activités de la CLCPRO et le document de Projet de la Phase II. Il a proposé à la CRC de nouvelles actions de coopération dans le domaine de l'environnement, du PGRA et du SVDN.

En outre, l'expert de la CLCPRO chargé de la gestion des bases de données a participé, en tant que personne ressource, à un atelier inter-régional (CRC et SWAC - *Commission for Controlling the Desert locust in South-West Asia* / Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Asie du sud-ouest) sur l'utilisation et l'amélioration de RAMSES/eLocust2, tenu en avril 2010 au Caire, Egypte.

Avec le Cirad

La coopération avec le Cirad se poursuit et se renforce dans les domaines de la recherche et de la formation de haut niveau. Ainsi, de nombreuses actions de collaboration de la CLCPRO ou des pays membres, en particulier la Mauritanie et l'Algérie, ont été entreprises avec le Cirad en 2010. Le Cirad a également apporté son appui au Secrétariat pour la mise en œuvre de certaines activités du Plan d'Opération (PO).

Avec AGRHYMET

Le Secrétaire exécutif de la CLCPRO a rendu visite au siège du centre AGRHYMET à Niamey en mai 2010. Il a discuté avec son Directeur général des activités de coopération en cours, notamment la formation de M. Kizaou, du Centre national de lutte antiacridienne du Niger. Les perspectives de former d'autres cadres de la CLCPRO au cours des années prochaines ont été également examinées.

Annexe 3. Suivi des recommandations de la 5^{ème} réunion du Comité de pilotage

Le suivi des 5 recommandations adoptées par la 5^{ème} réunion du Comité de pilotage d'EMPRES-RO est précisé dans le tableau ci-dessous.

Recommandations	Suivi
<p>R-1 : A la BAD de donner la non objection à la demande de prorogation de la date limite du dernier décaissement jusqu'en décembre 2011.</p>	<p>➤ Par courrier en date du 17 mai 2010, la BAD a formellement donné son accord de non objection pour la prorogation du Projet au 31 décembre 2011.</p>
<p>R-2 : Aux bailleurs de fonds et aux partenaires techniques de participer à l'atelier d'élaboration de la phase II du Programme EMPRES-RO, prévu à Dakar au Sénégal, du 08 au 12 mars 2010.</p>	<p>➤ Des bailleurs de fonds et partenaires techniques ont participé à cet atelier : France, USAID, Banque Mondiale et Cirad.</p>
<p>R-3 : Aux UNLAs d'impliquer la population de façon organisée dans le système de collecte de l'information acridienne en la sensibilisant et en structurant d'une manière permanente la remontée de l'information acridienne.</p>	<p>➤ La 6^{ème} Réunion du Comité exécutif de la CLCPRO, tenue à Ouagadougou (Burkina Faso) en juin 2010, a examiné les mesures supplémentaires pour mettre en application cette recommandation et a recommandé le recrutement d'un consultant ayant une bonne expérience dans le domaine, afin d'élaborer une « feuille de route » qui peut aider les pays à rendre structurelle l'implication des populations locales.</p>
<p>R-4 : Aux UNLAs de faire du plaidoyer auprès des décideurs une priorité afin de les sensibiliser davantage sur l'intérêt de la lutte préventive et les inciter à apporter leur appui de manière constante à la lutte antiacridienne, notamment l'appui financier.</p>	<p>➤ A chaque rencontre avec les Autorités compétentes, et à l'occasion de réunions, forums, etc., les UNLAs réitèrent leurs préoccupations à ce sujet en essayant d'apporter le maximum d'informations quant à l'intérêt de la lutte préventive et la nécessité du soutien financier.</p>
<p>R-5 : Aux UNLAs et à la CR d'encourager la recherche opérationnelle à travers la collaboration avec les structures nationales, régionales et internationales compétentes en matière de lutte antiacridienne.</p>	<p>➤ La recherche opérationnelle est soutenue en permanence par la CR, notamment avec les institutions internationales et régionales (Cirad, AGRHYMET...) et nationales (IAV-Maroc, INA-Algérie...).</p>

Annexe 4. Bilan financier (dépenses 2010)

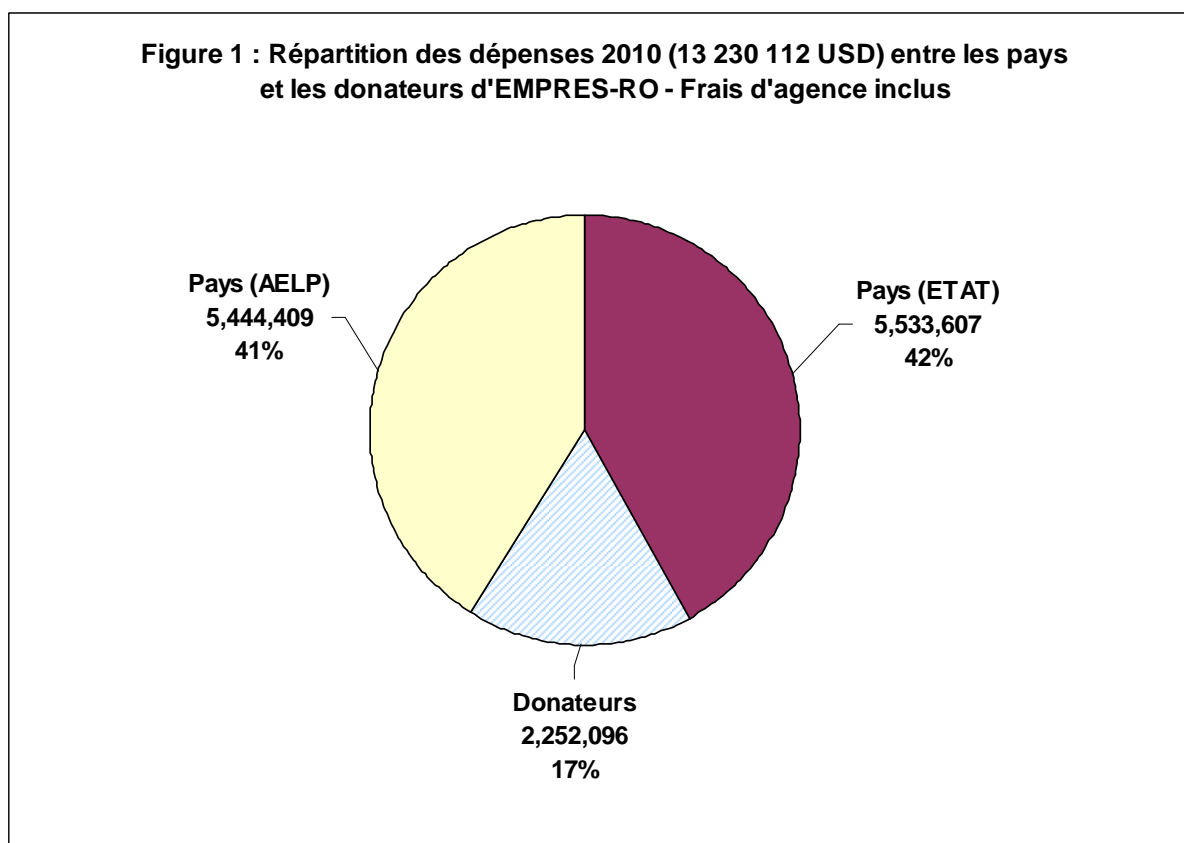
1) Bilan global des dépenses

Le financement de la phase I du Programme EMPRES en Région occidentale (2006-2010) a été assuré par des fonds issus des Etats adhérant audit Programme et de donateurs. Les fonds issus des donateurs proviennent essentiellement de la BAD, de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID - *United States Agency for International Development*), du Fond de Solidarité Prioritaire (FSP) de la France, du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), de la CLCPRO, du Programme Régulier de la FAO, du DLCC, et à partir de septembre 2010 de l'Agence française de développement (AFD). En outre, le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) avait apporté sa contribution au Programme jusqu'à début 2009. La Banque mondiale a également contribué indirectement au Programme EMPRES-RO par la mise en œuvre du projet AELP dans certains des pays d'Afrique de l'Ouest adhérant audit Programme (Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad).

Pour l'année 2010, les fonds engagés pour les activités du Programme (dépensés ou non à la date du bilan comptable des budgets des UNLAs et de chaque projet au 15/12/2010) s'élèvent à **13 230 112 USD** :

- **5 533 607 USD** à partir des budgets des Etats membres (selon les informations fournies par les pays eux-mêmes) ;
- **5 444 409 USD** à partir du projet AELP (informations fournies par les pays concernés) ;
- **2 252 096 USD** issus des projets financés par les donateurs précités dont 115 683 USD de frais d'agence (2 136 414 USD hors frais).

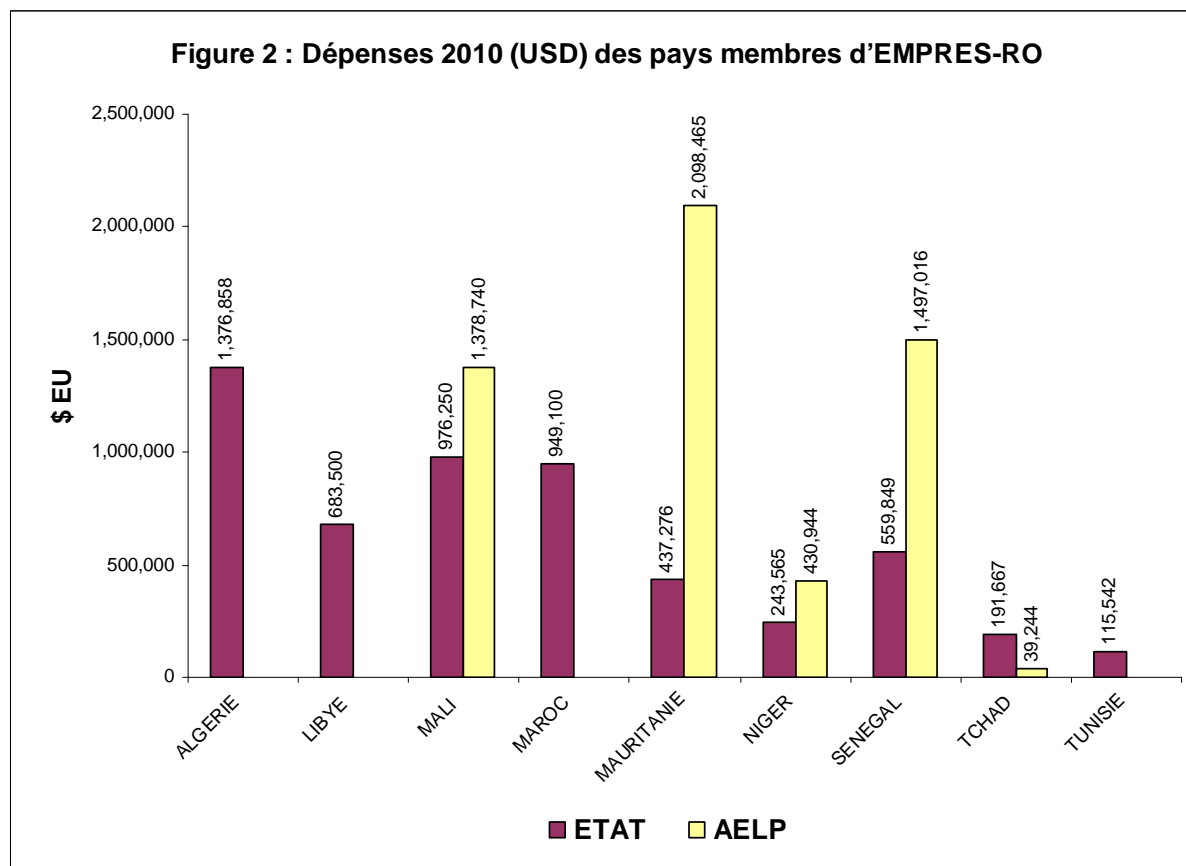
La répartition des dépenses 2010 entre les pays, le projet AELP et les autres donateurs est présentée dans la figure 1 ci-après :



2) Dépenses des pays (UNLAs ou DPV pour la lutte antiacridienne)

2.1) Dépenses sur les budgets des Etats et les fonds du projet AELP

Les dépenses 2010 issues de ces deux sources de financement (Etats et projet AELP) sont présentées pays par pays dans la figure 2 ci-après :

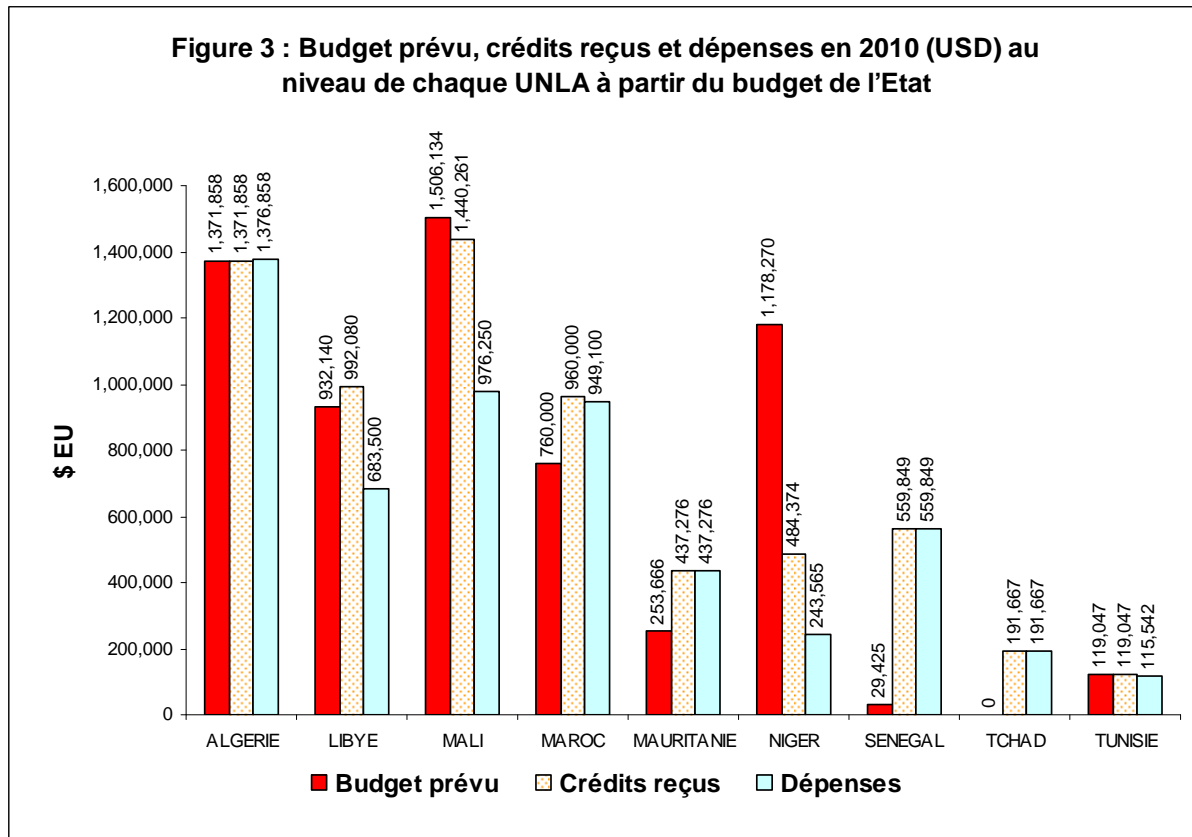


Les chiffres de la figure 2 indiquent la part prépondérante des budgets des Etats et du projet AELP dans la mise en œuvre globale du Programme EMPRES-RO. Ils indiquent aussi la part encore importante du projet AELP pour les UNLAs des pays de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad).

2.2) Budgets des Etats : budget prévu, crédits reçus et dépenses des UNLAs

La figure 3 ci-après présente, pays par pays, le budget prévisionnel, les crédits reçus et les dépenses des UNLAs au titre de l'année 2010 :

- Le budget prévu, tel que présenté lors du 5^{ème} Comité de pilotage d'EMPRES-RO de décembre 2009 ;
- Le montant des crédits effectivement alloués ou reçus (information issue des pays) ;
- Le montant des dépenses (information issue des pays).



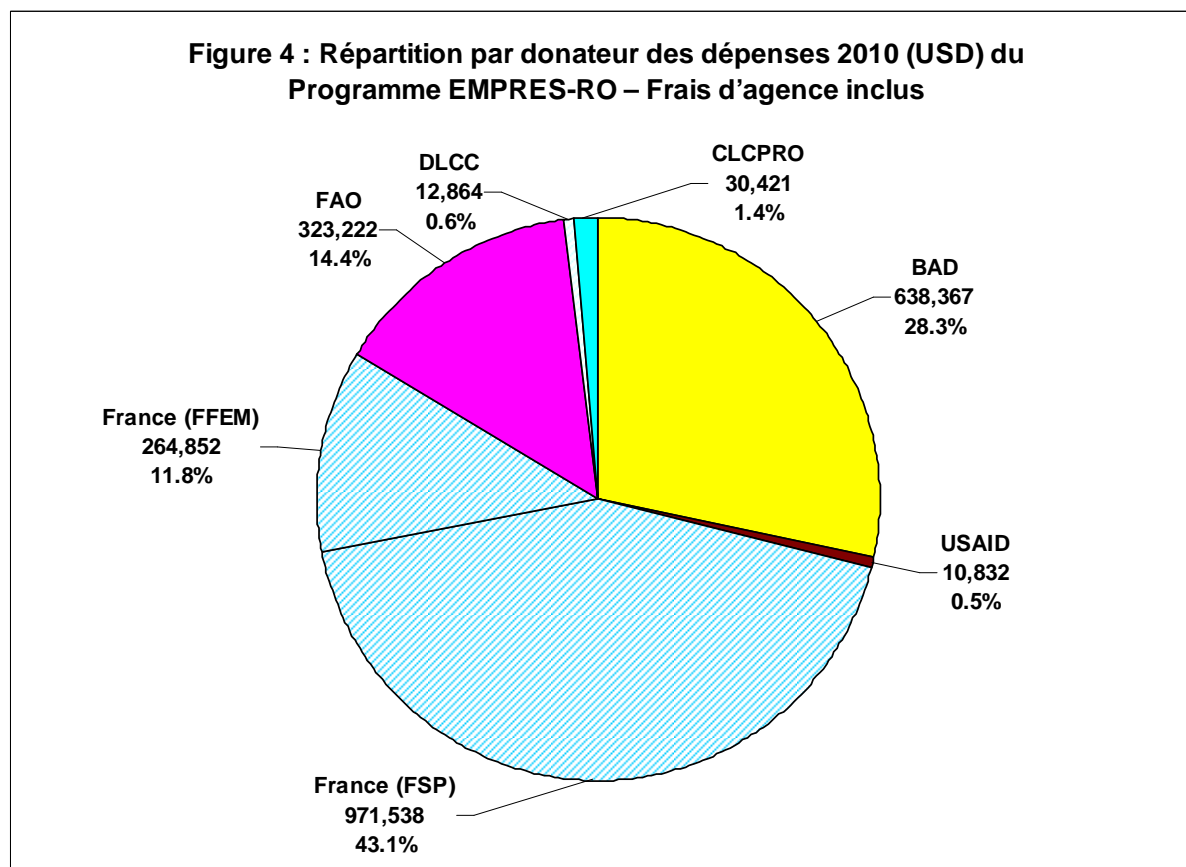
Nous pouvons constater que les crédits reçus effectivement par les UNLAs par rapport aux crédits prévus initialement sont nettement différenciés selon les pays :

- Supérieurs aux crédits prévus pour 2 pays ;
- Sensiblement égaux pour 4 pays ;
- Nettement inférieurs aux crédits prévus pour 1 pays ;

Pour les 2 pays restant, il est difficile de tirer des conclusions.

3) Dépenses issues des projets financés par les donateurs (BAD, USAID, FSP, FFEM, AFD, FAO, DLCC et CLCPRO)

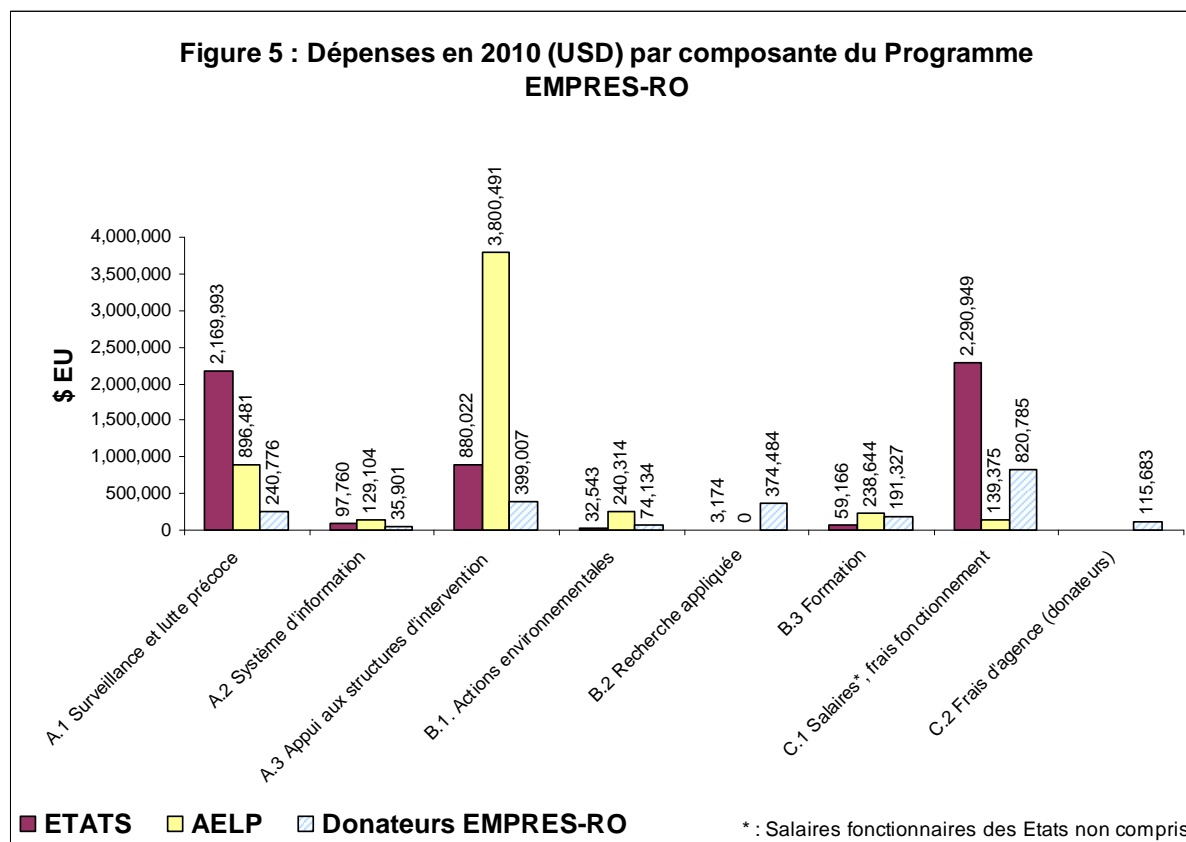
La répartition des dépenses 2010 par donateur est présentée dans la figure 4 ci-après :



Les deux principaux donateurs du Programme EMPRES-RO au titre de l'année 2010 sont la France (55% du total des dépenses avec les projets FSP et FFEM) et la BAD (28% du total des dépenses).

4) Dépenses par types d'activités du Programme EMPRES-RO (tous financements)

Le détail des dépenses par composante (A. Renforcement des capacités ; B. Mesures d'accompagnement et ; C. Gestion du Programme) est présenté dans la figure 5 ci-après :



Annexe 5. Tableau résumé des dépenses 2010 en USD des UNLAs (Etats et AELP)

½ - ETATS

Cpte	Volet	Activité	TOTAL ETATS			ALGERIE ETAT			LIBYE ETAT			MALI ETAT			MAROC ETAT		
			Bud. prévu	Dép.	%	Bud. prévu	Dép.	%	Bud. prévu	Dép.	%	Bud. prévu	Dép.	%	Bud. prévu	Dép.	%
Composante A : Renforcement des capacités			3,744,077	3,147,775	84%	619,000	619,000	100%	402,080	363,500	90%	1,086,131	485,466	45%	723,000	722,500	100%
		A.1 Surveillance et lutte précoce	2,444,916	2,169,993	89%	614,000	614,000	100%	200,000	200,000	100%	594,526	249,968	42%	320,000	320,000	100%
		A.1.1 Plan annuel de surveillance/lutte	1,105,913	1,171,705	106%	264,000	264,000	100%	50,000	50,000	100%	353,454	209,968	59%	200,000	200,000	100%
		A.1.2 Exécution du plan d'action	1,339,003	998,288	75%	350,000	350,000	100%	150,000	150,000	100%	241,072	40,000	17%	120,000	120,000	100%
		A.2 Système d'information	96,562	97,760	101%	5,000	5,000	100%	7,080	18,500	261%	63,776	27,148	43%	1,000	600	60%
		A.3 Appui aux structures d'intervention	1,202,599	880,022	73%	0	0		195,000	145,000	74%	427,829	208,350	49%	402,000	401,900	100%
Composante B : Mesures d'accompagnement			323,609	94,883	29%	10,000	15,000	150%	220,060	10,000	5%	73,470	29,368	40%	5,000	5,000	100%
		B.1. Actions environnementales	126,705	32,543	26%	0	0		50,060	0	0%	73,470	29,368	40%	0	0	
		B.2 Recherche appliquée	73,174	3,174	4%	0	0		70,000	0	0%	0	0		0	0	
		B.3 Formation	123,730	59,166	48%	10,000	15,000	150%	100,000	10,000	10%	0	0		5,000	5,000	100%
Composante C : Gestion de l'UNLA			2,082,854	2,290,949	110%	742,858	742,858	100%	310,000	310,000	100%	346,533	461,416	133%	32,000	221,600	693%
TOTAL (ETAT)			6,150,540	5,533,607	90%	1,371,858	1,376,858	100%	932,140	683,500	73%	1,506,134	976,250	65%	760,000	949,100	125%

Cpte	Volet	Activité	MAURITANIE ETAT			NIGER ETAT			SENEGAL ETAT			TCHAD ETAT			TUNISIE ETAT		
			Bud. prévu	Dép.	%	Bud. prévu	Dép.	%	Bud. prévu	Dép.	%	Bud. prévu	Dép.	%	Bud. prévu	Dép.	%
Composante A : Renforcement des capacités			0	311,828		895,133	145,004	16%	2,066	467,563	n/a	0	16,776		16,667	16,138	97%
		A.1 Surveillance et lutte précoce	0	311,828		706,408	45,833	6%	459	405,063	n/a	0	14,307		9,523	8,994	94%
		A.1.1 Plan annuel de surveillance/lutte	0	0		234,826	45,833	20%	459	391,667	n/a	0	7,063		3,174	3,174	100%
		A.1.2 Exécution du plan d'action	0	311,828		471,582	0	0%	0	13,396	n/a	0	7,244		6,349	5,820	92%
		A.2 Système d'information	0	0		16,531	41,254	250%	0	0	n/a	0	2,083		3,175	3,175	100%
		A.3 Appui aux structures d'intervention	0	0		172,194	57,917	34%	1,607	62,500	n/a	0	386		3,969	3,969	100%
Composante B : Mesures d'accompagnement			0	0		0	20,436		0	0	n/a	0	0		15,079	15,079	100%
		B.1. Actions environnementales	0	0		0	0		0	0	n/a	0	0		3,175	3,175	100%
		B.2 Recherche appliquée	0	0		0	0		0	0	n/a	0	0		3,174	3,174	100%
		B.3 Formation	0	0		0	20,436		0	0	n/a	0	0		8,730	8,730	100%
Composante C : Gestion de l'UNLA			253,666	125,448	49%	283,137	78,125	28%	27,359	92,286	n/a	0	174,891		87,301	84,325	97%
TOTAL (ETAT)			253,666	437,276	172%	1,178,270	243,565	21%	29,425	559,849	n/a	0	191,667		119,047	115,542	97%

2/2 - AELP

Cpte	Volet	Activité	TOTAL AELP		MALI AELP		MAURITANIE AELP		NIGER AELP		SENEGAL AELP		TCHAD AELP	
			Bud. prévu	Dép.	Bud. prévu	Dép.	Bud. prévu	Dép.	Bud. prévu	Dép.	Bud. prévu	Dép.	Bud. prévu	Dép.
Composante A : Renforcement des capacités			2,574,376	4,826,076	656,194	1,047,739	1,522,252	2,098,465	379,630	379,630	16,300	1,265,373	0	34,869
A.1 Surveillance et lutte précoce			163,629	896,481	148,775	505,718	0	0	0	0	14,854	359,019	0	31,744
A.1.1 Plan annuel de surveillance/lutte			129,949	857,167	125,816	505,718	0	0	0	0	4,133	351,449	0	0
A.1.2 Exécution du plan d'action			33,680	39,314	22,959	0	0	0	0	0	10,721	7,570	0	31,744
A.2 Système d'information			0	129,104	0	3,416	0	29,626	0	0	0	92,937	0	3,125
A.3 Appui aux structures d'intervention			2,410,747	3,800,491	507,419	538,605	1,522,252	2,068,839	379,630	379,630	1,446	813,417	0	0
Composante B : Mesures d'accompagnement			436,096	478,958	291,582	331,001	93,200	0	51,314	51,314	0	96,643	0	0
B.1. Actions environnementales			96,469	240,314	73,469	154,049	23,000	0	0	0	0	86,265	0	0
B.2 Recherche appliquée			70,200	0	0	0	70,200	0	0	0	0	0	0	0
B.3 Formation			269,427	238,644	218,113	176,952	0	0	51,314	51,314	0	10,378	0	0
Composante C : Gestion de l'UNLA			209,720	139,375	0	0	0	0	67,144	0	142,576	135,000	0	4,375
TOTAL (AELP)			3,220,192	5,444,409	947,776	1,378,740	1,615,452	2,098,465	498,088	430,944	158,876	1,497,016	0	39,244

Annexe 6. Tableau détaillé des dépenses 2010 en USD des UNLAs (Etats et AELP)

1/4 : TOTAUX ETAT et AELP		TOTAL Pays (ETAT)			TOTAL Pays (AELP)		
Cpte	Volet	Activité	ETATS Bud. prévu	ETATS Reçu	ETATS Dép.	AELP Bud. prévu	AELP Dép.
Composante A : Renforcement des capacités			3,744,077	3,805,342	3,147,775	2,574,376	4,826,076
	A.1	Surveillance et lutte précoce	2,444,916	2,392,887	2,169,993	163,629	896,481
	A.1.1	Plan annuel de surveillance/lutte	1,105,913	1,250,396	1,171,705	129,949	857,167
		Acquisition matériel roulant	368,923	466,287	534,229	125,816	670,934
		Acquisition des équipements de prospection / lutte	47,505	297,505	279,645	0	182,019
		Réparation et entretien des équipements	689,485	486,604	357,831	4,133	4,214
	A.1.2	Exécution du plan d'action	1,339,003	1,142,491	998,288	33,680	39,314
		Frais déplacements équipes prospection / lutte	1,339,003	1,142,491	998,288	33,680	39,314
	A.2	Système d'information	96,562	114,879	97,760	0	129,104
		Acquisition matériel informatique	80,208	73,757	63,533	0	129,104
		Abonnement Internet	16,354	41,122	34,227	0	0
	A.3	Appui aux structures d'intervention	1,202,599	1,297,576	880,022	2,410,747	3,800,491
		Construction et/ou réhabilitation	810,711	825,099	618,591	1,132,966	2,984,200
		Matériel et mobilier bureau	180,029	284,799	203,913	413,010	300,760
		Consultations	157,225	134,265	38,644	863,325	505,552
		Plans de gestion des risques	2,401	794	794	1,446	9,979
		Documentation	52,233	52,619	18,080	0	0
Composante B : Mesures d'accompagnement			323,609	403,985	94,883	436,096	478,958
	B.1.	Actions environnementales	126,705	186,645	32,543	96,469	240,314
		Acquisition de matériel scientifique	51,587	51,587	2,327	23,000	86,265
		Kit d'analyse du taux de la cholinestérase	5,416	35,386	2,808	27,551	0
		Mise en œuvre des activités environnementales	69,702	99,672	27,408	45,918	154,049
	B.2	Recherche appliquée	73,174	73,174	3,174	70,200	0
		Acquisition des équipements pour la recherche	51,587	51,587	1,587	70,200	0
		Frais de réalisation des travaux de recherche	21,587	21,587	1,587	0	0
	B.3	Formation	123,730	144,166	59,166	269,427	238,644
		Equipements didactiques et ouvrages pédagogiques	12,381	12,381	12,381	0	0
		Formations nationales	79,762	100,198	45,198	68,878	104,065
		Formations régionales	30,000	30,000	0	0	833
		Formations individuelles à l'étranger	1,587	1,587	1,587	200,549	133,746
Composante C : Gestion de l'UNLA			2,082,854	2,347,085	2,290,949	209,720	139,375
		Personnel (salaires versés par l'UNLA / projet AELP)	1,142,874	1,154,042	1,091,264	103,652	84,583
		Fonctionnaires (salaires versés par Ministère des finances)	0	70,833	70,833	0	7,917
		Voyages du personnel	87,918	42,000	41,600	0	0
		Frais de fonctionnement de la structure	852,062	1,080,210	1,087,252	106,068	46,875
TOTAL			6,150,540	6,556,412	5,533,607	3,220,192	5,444,409

2/4 : ETAT		ALGERIE			LIBYE			MALI			MAROC			
Cpte	Volet	Activité	ALG ETAT Bud. prévu	ALG ETAT Reçu	ALG ETAT Dép.	LIB ETAT Bud. prévu	LIB ETAT Reçu	LIB ETAT Dép.	MLI ETAT Bud. prévu	MLI ETAT Reçu	MLI ETAT Dép.	MOR ETAT Bud. prévu	MOR ETAT Reçu	MOR ETAT Dép.
Composante A : Renforcement des capacités			619,000	619,000	619,000	402,080	402,080	363,500	1,086,131	930,323	485,466	723,000	723,000	722,500
	A.1	Surveillance et lutte précoce	614,000	614,000	614,000	200,000	200,000	200,000	594,526	472,333	249,968	320,000	320,000	320,000
	A.1.1	Plan annuel de surveillance/lutte	264,000	264,000	264,000	50,000	50,000	50,000	353,454	288,659	209,968	200,000	200,000	200,000
		Acquisition matériel roulant	264,000	264,000	264,000				31,454	31,454	99,396			
		Acquisition des équipements de prospection / lutte							45,918	45,918	28,058			
		Réparation et entretien des équipements				50,000	50,000	50,000	276,082	211,287	82,514	200,000	200,000	200,000
	A.1.2	Exécution du plan d'action	350,000	350,000	350,000	150,000	150,000	150,000	241,072	183,674	40,000	120,000	120,000	120,000
		Frais déplacements équipes prospection / lutte	350,000	350,000	350,000	150,000	150,000	150,000	241,072	183,674	40,000	120,000	120,000	120,000
	A.2	Système d'information	5,000	5,000	5,000	7,080	7,080	18,500	63,776	55,102	27,148	1,000	1,000	600
		Acquisition matériel informatique	4,000	4,000	4,000	5,000	5,000	15,000	52,296	43,622	23,398			
		Abonnement Internet	1,000	1,000	1,000	2,080	2,080	3,500	11,480	11,480	3,750	1,000	1,000	600
	A.3	Appui aux structures d'intervention	0	0	0	195,000	195,000	145,000	427,829	402,888	208,350	402,000	402,000	401,900
		Construction et/ou réhabilitation				150,000	150,000	100,000	98,410	96,429	85,754	400,000	400,000	400,000
		Matériel et mobilier bureau				30,000	30,000	30,000	137,755	137,755	83,952			
		Consultations							157,225	134,265	38,644			
		Plans de gestion des risques												
		Documentation				15,000	15,000	15,000	34,439	34,439		2,000	2,000	1,900
Composante B : Mesures d'accompagnement			10,000	10,000	15,000	220,060	280,000	10,000	73,470	73,470	29,368	5,000	5,000	5,000
	B.1.	Actions environnementales	0	0	0	50,060	110,000	0	73,470	73,470	29,368	0	0	0
		Acquisition de matériel scientifique				50,000	50,000	0			740			
		Kit d'analyse du taux de la cholinestérase				30	30,000	0	4,592	4,592	2,014			
		Mise en œuvre des activités environnementales				30	30,000	0	68,878	68,878	26,614			
	B.2	Recherche appliquée	0	0	0	70,000	70,000	0	0	0	0	0	0	0
		Acquisition des équipements pour la recherche				50,000	50,000	0						
		Frais de réalisation des travaux de recherche				20,000	20,000	0						
	B.3	Formation	10,000	10,000	15,000	100,000	100,000	10,000	0	0	0	5,000	5,000	5,000
		Equipements didactiques et ouvrages pédagogiques				10,000	10,000	10,000						
		Formations nationales	10,000	10,000	15,000	60,000	60,000	0				5,000	5,000	5,000
		Formations régionales				30,000	30,000	0						
		Formations individuelles à l'étranger												
Composante C : Gestion de l'UNLA			742,858	742,858	742,858	310,000	310,000	310,000	346,533	436,468	461,416	32,000	232,000	221,600
		Personnel (salaires versés par l'UNLA et le projet AELP)	271,429	271,429	271,429	230,000	230,000	230,000	153,676	186,213	157,244		200,000	190,000
		Fonctionnaires (salaires versés par Ministère des finances)												
		Voyages du personnel				40,000	40,000	40,000	45,918			2,000	2,000	1,600
		Frais de fonctionnement de la structure	471,429	471,429	471,429	40,000	40,000	40,000	146,939	250,255	304,172	30,000	30,000	30,000
TOTAL			1,371,858	1,371,858	1,376,858	932,140	992,080	683,500	1,506,134	1,440,261	976,250	760,000	960,000	949,100

3/4 : ETAT		MAURITANIE			NIGER			SENEGAL			TCHAD			TUNISIE					
Cpte	Volet	Activité			MAU ETAT	MAU ETAT	MAU ETAT	NER ETAT	NER ETAT	NER ETAT	SEN ETAT	SEN ETAT	SEN ETAT	CHD ETAT	CHD ETAT	CHD ETAT	TUN ETAT	TUN ETAT	TUN ETAT
		Bud. Prévu	Reçu	Dép.	Bud. prévu	Reçu	Dép.	Bud. Prévu	Reçu	Dép.	Bud. Prévu	Reçu	Dép.	Bud. Prévu	Reçu	Dép.	Bud. prévu	Reçu	Dép.
Composante A : Renforcement des capacités		0	311,828	311,828	895,133	318,105	145,004	2,066	467,563	467,563	0	16,776	16,776	0	16,776	16,776	16,667	16,667	16,138
A.1 Surveillance et lutte précoce		0	311,828	311,828	706,408	45,833	45,833	459	405,063	405,063	0	14,307	14,307	0	14,307	14,307	9,523	9,523	8,994
A.1.1 Plan annuel de surveillance/lutte		0	0	0	234,826	45,833	45,833	459	391,667	391,667	0	7,063	7,063	0	7,063	7,063	3,174	3,174	3,174
Acquisition matériel roulant					73,469	45,833	45,833		125,000	125,000									
Acquisition des équipements de prospection / lutte									250,000	250,000							1,587	1,587	1,587
Réparation et entretien des équipements					161,357			459	16,667	16,667		7,063	7,063		7,063	7,063	1,587	1,587	1,587
A.1.2 Exécution du plan d'action		0	311,828	311,828	471,582	0	0	0	13,396	13,396	0	7,244	7,244	0	7,244	7,244	6,349	6,349	5,820
Frais déplacements équipes prospection / lutte			311,828	311,828	471,582				13,396	13,396		7,244	7,244		7,244	7,244	6,349	6,349	5,820
A.2 Système d'information		0	0	0	16,531	41,439	41,254	0	0	0	0	2,083	2,083	0	2,083	2,083	3,175	3,175	3,175
Acquisition matériel informatique					16,531	18,754	18,754										2,381	2,381	2,381
Abonnement Internet						22,685	22,500							2,083	2,083		794	794	794
A.3 Appui aux structures d'intervention		0	0	0	172,194	230,833	57,917	1,607	62,500	62,500	0	386	386	0	386	386	3,969	3,969	3,969
Construction et/ou réhabilitation					160,714	145,833			31,250	31,250							1,587	1,587	1,587
Matériel et mobilier bureau					11,480	85,000	57,917		31,250	31,250							794	794	794
Consultations																			
Plans de gestion des risques								1,607									794	794	794
Documentation														386	386		794	794	794
Composante B : Mesures d'accompagnement		0	0	0	0	20,436	20,436	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15,079	15,079	15,079
B.1. Actions environnementales		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,175	3,175	3,175
Acquisition de matériel scientifique																	1,587	1,587	1,587
Kit d'analyse du taux de la cholinestérase																	794	794	794
Mise en œuvre des activités environnementales																	794	794	794
B.2 Recherche appliquée		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,174	3,174	3,174
Acquisition des équipements pour la recherche																	1,587	1,587	1,587
Frais de réalisation des travaux de recherche																	1,587	1,587	1,587
B.3 Formation		0	0	0	0	20,436	20,436	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8,730	8,730	8,730
Equipements didactiques et ouvrages pédagogiques																	2,381	2,381	2,381
Formations nationales						20,436	20,436										4,762	4,762	4,762
Formations régionales																			
Formations individuelles à l'étranger																	1,587	1,587	1,587
Composante C : Gestion de l'UNLA		253,666	125,448	125,448	283,137	145,833	78,125	27,359	92,286	92,286	0	174,891	174,891	0	174,891	174,891	87,301	87,301	84,325
Personnel (salaires versés par l'UNLA et le projet AELP)		198,177	75,269	75,269	242,361	93,750	72,917	11,517						61,667	61,667		35,714	35,714	32,738
Fonctionnaires (salaires versés par Ministère des finances)									70,833	70,833									
Voyages du personnel																			
Frais de fonctionnement de la structure		55,489	50,179	50,179	40,776	52,083	5,208	15,842	21,453	21,453				113,224	113,224		51,587	51,587	51,587
TOTAL		253,666	437,276	437,276	1,178,270	484,374	243,565	29,425	559,849	559,849	0	191,667	191,667	0	191,667	191,667	119,047	119,047	115,542

4/4 : AELP		MALI AELP		MAURITANIE AELP		NIGER AELP		SENEGAL AELP		TCHAD AELP		
Cpte	Volet	Activité	MLI AELP Bud. prévu	MLI AELP Dép.	MAU AELP Bud. Prévu	MAU AELP Dép.	NER AELP Bud. prévu	NER AELP Dép.	SEN AELP Bud. Prévu	SEN AELP Dép.	CHD AELP Bud. Prévu	CHD AELP Dép.
Composante A : Renforcement des capacités			656,194	1,047,739	1,522,252	2,098,465	379,630	379,630	16,300	1,265,373	0	34,869
	A.1	Surveillance et lutte précoce	148,775	505,718	0	0	0	0	14,854	359,019	0	31,744
		A.1.1 Plan annuel de surveillance/lutte	125,816	456,411	0	0	0	0	4,133	351,449	0	0
		Acquisition matériel roulant	125,816	456,411						214,523		
		Acquisition des équipements de prospection / lutte		49,307						132,712		
		Réparation et entretien des équipements							4,133	4,214		
		A.1.2 Exécution du plan d'action	22,959	0	0	0	0	0	10,721	7,570	0	31,744
		Frais déplacements équipes prospection / lutte	22,959	0					10,721	7,570		31,744
	A.2	Système d'information	0	3,416	0	29,626	0	0	0	92,937	0	3,125
		Acquisition matériel informatique		3,416		29,626				92,937		3,125
		Abonnement Internet										
	A.3	Appui aux structures d'intervention	507,419	538,605	1,522,252	2,068,839	379,630	379,630	1,446	813,417	0	0
		Construction et/ou réhabilitation		393,714	972,252	1,872,293	160,714	160,714		557,479		
		Matériel et mobilier bureau			250,000	51,202	163,010	163,010		86,548		
		Consultations	507,419	144,891	300,000	145,344	55,906	55,906		159,411		
		Plans de gestion des risques							1,446	9,979		
		Documentation										
Composante B : Mesures d'accompagnement			291,582	331,001	93,200	0	51,314	51,314	0	96,643	0	0
	B.1	Actions environnementales	73,469	154,049	23,000	0	0	0	0	86,265	0	0
		Acquisition de matériel scientifique			23,000					86,265		
		Kit d'analyse du taux de la cholinestérase	27,551									
		Mise en œuvre des activités environnementales	45,918	154,049								
	B.2	Recherche appliquée	0	0	70,200	0	0	0	0	0	0	0
		Acquisition des équipements pour la recherche			70,200							
		Frais de réalisation des travaux de recherche										
	B.3	Formation	218,113	176,952	0	0	51,314	51,314	0	10,378	0	0
		Equipements didactiques et ouvrages pédagogiques										
		Formations nationales	68,878	97,215						6,850		
		Formations régionales								833		
		Formations individuelles à l'étranger	149,235	79,737			51,314	51,314		2,695		
Composante C : Gestion de l'UNLA			0	0	0	0	67,144	0	142,576	135,000	0	4,375
		Personnel (salaires versés par l'UNLA et le projet AELP)							103,652	80,208		4,375
		Fonctionnaires (salaires versés par Ministère des finances)								7,917		
		Voyages du personnel										
		Frais de fonctionnement de la structure					67,144		38,924	46,875		
TOTAL			947,776	1,378,740	1,615,452	2,098,465	498,088	430,944	90	1,497,016	0	39,244

Annexe 7. Tableau résumé des dépenses 2010 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO

Cpte	Volet	Activité	TOTAL EMPRES-RO (donateurs)			BAD			USAID			FSP		
			Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Composante A : Renforcement des capacités			1,366,261	675,684	49%	590,881	255,883	43%	115,000	0	0%	484,912	388,739	80%
	A.1	Surveillance et lutte précoce	402,000	240,776	60%	312,000	240,776	77%	90,000	0	0%	0	0	
		A.1.1 Plan annuel de surveillance/lutte	135,000	95,111	70%	135,000	95,111	70%	0	0		0	0	
		A.1.2 Exécution du plan d'action	267,000	145,665	55%	177,000	145,665	82%	90,000	0	0%	0	0	
	A.2	Système d'information	225,468	35,901	16%	35,000	4,840	14%	25,000	0	0%	0	0	
	A.3	Appui aux structures d'intervention	738,793	399,007	54%	243,881	10,268	4%	0	0		484,912	388,739	80%
Composante B : Mesures d'accompagnement			1,156,888	639,945	55%	316,000	125,070	40%	125,000	775	1%	176,067	271,364	154%
	B.1	Actions environnementales	267,412	74,134	28%	60,000	26,665	44%	50,000	0	0%	0	0	
	B.2	Recherche appliquée	455,391	374,484	82%	110,000	0	0%	10,000	0	0%	57,200	208,691	365%
	B.3	Formation	434,086	191,327	44%	146,000	98,405	67%	65,000	775	1%	118,867	62,673	53%
Composante C : Gestion du programme			774,457	820,785	106%	205,000	204,152	100%	50,000	8,321	17%	256,457	282,366	110%
Total hors frais			3,297,606	2,136,414	65%	1,111,881	585,104	53%	290,000	9,096	3%	917,436	942,469	103%
<i>Expertise FAO / Frais de gestion</i>			<i>254,913</i>	<i>115,683</i>	<i>45%</i>	<i>76,720</i>	<i>53,263</i>		<i>37,700</i>	<i>1,736</i>		<i>55,665</i>	<i>29,069</i>	
Total frais compris			3,552,519	2,252,096	63%	1,188,601	638,367	54%	327,700	10,832	3%	973,101	971,538	100%

Cpte	Volet	Activité	FFEM			FAO			DLCC			CLCPRO		
			Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Composante A : Renforcement des capacités			94,708	28,215	30%	70,760	0	0%	0	2,847		10,000	0	0%
	A.1	Surveillance et lutte précoce	0	0		0	0		0	0		0	0	
		A.1.1 Plan annuel de surveillance/lutte	0	0		0	0		0	0		0	0	
		A.1.2 Exécution du plan d'action	0	0		0	0		0	0		0	0	
	A.2	Système d'information	94,708	28,215	30%	70,760	0	0%	0	2,847		0	0	
	A.3	Appui aux structures d'intervention	0	0		0	0		0	0		10,000	0	0%
Composante B : Mesures d'accompagnement			435,821	215,059	49%	10,000	3,315	33%	0	6,274		94,000	18,088	19%
	B.1	Actions environnementales	147,412	45,529	31%	0	0		0	0		10,000	1,940	19%
	B.2	Recherche appliquée	253,191	159,519	63%	0	0		0	6,274		25,000	0	0%
	B.3	Formation	35,218	10,011	28%	10,000	3,315	33%	0	0		59,000	16,148	27%
Composante C : Gestion du programme			0	-6,267		245,000	319,907	131%	0	0		18,000	12,307	68%
Total hors frais			530,528	237,007	45%	325,760	323,222	99%	0	9,120		122,000	30,395	25%
<i>Expertise FAO / Frais de gestion</i>			<i>68,969</i>	<i>27,845</i>		<i>0</i>	<i>0</i>		<i>0</i>	<i>3,744</i>		<i>15,860</i>	<i>26</i>	
Total frais compris			599,497	264,852	44%	325,760	323,222	99%	0	12,864		137,860	30,421	22%

Annexe 8. Tableau détaillé des dépenses 2010 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO

1/2		Total EMPRES-RO (donateurs)			BAD			USAID			FSP			
Cpte	Volet	Activité	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Composante A : Renforcement des capacités			1,366,261	675,684	49%	590,881	255,883	43%	115,000	0	0%	484,912	388,739	80%
A.1 Surveillance et lutte précoce			402,000	240,776	60%	312,000	240,776	77%	90,000	0	0%	0	0	
A.1.1 Plan annuel de surveillance/lutte			135,000	95,111	70%	135,000	95,111	70%	0	0		0	0	
Acquisition des équipements de prospection/lutte			50,000	13,954		50,000	13,954							
Réparation véhicules, pièces et mat. prospection			40,000	46,080		40,000	46,080							
Stations météo			45,000	35,077		45,000	35,077							
A.1.2 Exécution du plan d'action			267,000	145,665	55%	177,000	145,665	82%	90,000	0	0%	0	0	
Implication populations rurales dans zones d'insécurité			30,000	0					30,000					
Frais déplacements équipes prospection / lutte			237,000	145,665		177,000	145,665		60,000					
A.2 Système d'information			225,468	35,901	16%	35,000	4,840	14%	25,000	0	0%	0	0	
Abonnement transmission satellitaire			10,000	0										
Frais de transmission satellitaire			20,000	0		20,000								
Amélioration des bulletins d'information au niveau national			109,624	30,803		15,000	4,840		25,000					
Acquisition équipements collecte / gestion de l'information			10,542	0										
Amélioration syst. transmission eLocust2			15,060	5,098										
Acquisition d'équipements de communication			15,060	0										
Mise à jour eLocust2			45,181	0										
A.3 Appui aux structures d'intervention			738,793	399,007	54%	243,881	10,268	4%	0	0		484,912	388,739	80%
Constructions / réhabilitation pays LF			227,881	10,268		227,881	10,268							
Équipement magasins stockage pesticides			16,000	0		16,000								
Elaboration plans de gestion du risque acridien			66,657	142,176								66,657	142,176	
Etude mécanismes de financement (fonds d'urgence)			114,034	13,519								114,034	13,519	
Etude financement lutte préventive			13,274	379								13,274	379	
Appui CLCPRO : transfert financier (mécanismes financement)			195,000	208,333								195,000	208,333	
Appui pays (Mali, Niger, Tchad) : échanges régionaux, ateliers			57,522	1,933								57,522	1,933	
Suivi et amélioration outils de communication			24,265	0								14,265		
Etude communication de crise			24,159	22,399								24,159	22,399	
Composante B : Mesures d'accompagnement			1,156,888	639,945	55%	316,000	125,070	40%	125,000	775	1%	176,067	271,364	154%
B.1 Actions environnementales			267,412	74,134	28%	60,000	26,665	44%	50,000	0	0%	0	0	
Équipements pour le suivi écotoxicologique des traitements			20,000	11,975		20,000	11,975							
Mise en oeuvre du CCE national			97,050	16,781		20,000	10,509		20,000					
Kit d'analyse du taux de cholinestérase			10,000	0		10,000								
Utilisation opérationnelle du GM			40,000	1,940					30,000					
Consultations pour mise en oeuvre CCE			10,000	4,181		10,000	4,181							
Conduite EIE supplémentaires			37,651	12,881										
Pérenniser le pôle de compétences capable de conduire EIE			52,711	26,376										
B.2 Recherche appliquée			455,391	374,484	82%	110,000	0	0%	10,000	0	0%	57,200	208,691	365%
Identifier les critères d'alerte précoce			30,000	0		30,000								
Identifier les critères d'intervention			40,000	0		30,000			10,000					
Amélioration des techniques d'évaluation des infestations			25,000	0		25,000								
Appui station Akjoujt			10,000	0		10,000								
Acquisition équipements scientifiques			15,000	0		15,000								
Financement projets de recherche			25,000	6,274										
Florule prospecteur			57,200	208,691								57,200	208,691	
Compléter l'étude écotoxicologique du Green Muscle			18,251	0										
Définition méthodologie de travail exploitation imagerie satellitaire			210,843	159,519										
Appui aux expérimentations des produits alternatifs			24,096	0										
B.3 Formation			434,086	191,327	44%	146,000	98,405	67%	65,000	775	1%	118,867	62,673	53%
Formations nationales sur techniques prospection / lutte			41,000	34,188		26,000	28,207							
Elaborer un support pédagogique pour le CEE			58,170	0		10,000			25,000					
Formations régionales sur suivi environnemental et sanitaire			57,048	29,112		25,000	18,326		20,000	775				
Formations nationales sur suivi environnemental et sanitaire			25,000	24,644		20,000	17,842							
Formations nationales techniciens PV			25,000	27,193		20,000	26,625							
Appui pays (Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) : formation			30,610	21,763								30,610	21,763	
Evaluation des formations nationales			28,000	10,719		20,000	7,405							
Formation à l'étranger (3ème cycle acridologie)			89,744	43,708								53,744	40,911	
Elaboration Plan de formation régional II			79,513	0		25,000			20,000			34,513		
Composante C : Gestion du programme			774,457	820,785	106%	205,000	204,152	100%	50,000	8,321	17%	256,457	282,366	110%
Salaires équipe Coordination régionale			494,000	639,916		184,000	186,131					130,000	169,386	
Missions coordonnateurs projet FSP			21,253	11,687								21,253	11,687	
Missions Secrétariat CLCPRO			122,319	77,016		14,000	17,977		30,000	8,321		28,319	23,389	
Elaboration Phase II			39,823	43,321								39,823	38,048	
Evaluation finale EMPRES-RO			26,083	28,042								26,083	28,042	
Missions coordination avec la RC			15,000	0										
Organisation 9ème réunion ELOs			30,000	-433					20,000					
Echange experts			8,000	1,200										
Frais fonctionnement CLCPRO			14,080	16,734		7,000	44					7,080	8,511	
Suivi projet MAEE (France)			3,900	3,303								3,900	3,303	
TOTAL hors frais			3,297,606	2,136,414	65%	1,111,881	585,104	53%	290,000	9,096	3%	917,436	942,469	103%
Expertise FAO / Frais de gestion			254,913	115,683		76,720	53,263		37,700	1,736		55,665	29,069	
TOTAL frais compris			3,552,519	2,252,096	63%	1,188,601	638,367	54%	327,700	10,832	3%	973,101	971,538	100%

2/2		FFEM			FAO			DLCC			CLCPRO			
Cpte	Volet	Activité	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Composante A : Renforcement des capacités			94,708	28,215	30%	70,760	0	0%	0	2,847	0	10,000	0	0%
A.1 Surveillance et lutte précoce			0	0		0	0		0	0		0	0	
A.1.1 Plan annuel de surveillance/lutte			0	0		0	0		0	0		0	0	
Acquisition des équipements de prospection/lutte														
Réparation véhicules, pièces et mat. prospection														
Stations météo														
A.1.2 Exécution du plan d'action			0	0		0	0		0	0		0	0	
Implication populations rurales dans zones d'insécurité														
Frais déplacements équipes prospection / lutte														
A.2 Système d'information			94,708	28,215	30%	70,760	0	0%	0	2,847	0	0	0	
Abonnement transmission satellitaire						10,000								
Frais de transmission satellitaire														
Amélioration des bulletins d'information au niveau national			8,864	23,117		60,760				2,847				
Acquisition équipements collecte / gestion de l'information			10,542											
Amélioration syst. transmission eLocust2			15,060	5,098										
Acquisition d'équipements de communication			15,060											
Mise à jour eLocust2			45,181											
A.3 Appui aux structures d'intervention			0	0		0	0		0	0		10,000	0	0%
Constructions / réhabilitation pays LF														
Équipement magasins stockage pesticides														
Elaboration plans de gestion du risque acridien														
Etude mécanismes de financement (fonds d'urgence)														
Etude financement lutte préventive														
Appui CLCPRO : transfert financier (mécanismes financement)														
Appui pays (Mali, Niger, Tchad) : échanges régionaux, ateliers														
Suivi et amélioration outils de communication												10,000		
Etude communication de crise														
Composante B : Mesures d'accompagnement			435,821	215,059	49%	10,000	3,315	33%	0	6,274	0	94,000	18,088	19%
B.1 Actions environnementales			147,412	45,529	31%	0	0		0	0		10,000	1,940	19%
Équipements pour le suivi écotoxicologique des traitements														
Mise en oeuvre du CCE national			57,050	6,272										
Kit d'analyse du taux de cholinestérase														
Utilisation opérationnelle du GM											10,000	1,940		
Consultations pour mise en oeuvre CCE														
Conduite EIE supplémentaires			37,651	12,881										
Pérenniser le pôle de compétences capable de conduire EIE			52,711	26,376										
B.2 Recherche appliquée			253,191	159,519	63%	0	0		0	6,274		25,000	0	0%
Identifier les critères d'alerte précoce														
Identifier les critères d'intervention														
Amélioration des techniques d'évaluation des infestations														
Appui station Akjoujt														
Acquisition équipements scientifiques														
Financement projets de recherche										6,274		25,000		
Florule prospecteur														
Compléter l'étude écotoxicologique du Green Muscle			18,251											
Définition méthodologie de travail exploitation imagerie satellitaire			210,843	159,519										
Appui aux expérimentations des produits alternatifs			24,096											
B.3 Formation			35,218	10,011	28%	10,000	3,315	33%	0	0		59,000	16,148	27%
Formations nationales sur techniques prospection / lutte						10,000						5,000	5,981	
Elaborer un support pédagogique pour le CEE			23,170											
Formations régionales sur suivi environnemental et sanitaire			12,048	10,011										
Formations nationales sur suivi environnemental et sanitaire												5,000	6,802	
Formations nationales techniciens PV												5,000	568	
Appui pays (Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) : formation														
Evaluation des formations nationales							3,315					8,000		
Formation à l'étranger (3ème cycle acridologie)												36,000	2,797	
Elaboration Plan de formation régional II														
Composante C : Gestion du programme			0	-6,267		245,000	319,907	131%	0	0		18,000	12,307	68%
Salaires équipe Coordination régionale						180,000	284,399							
Missions coordonnateurs projet FSP														
Missions Secrétariat CLCPRO						50,000	27,329							
Elaboration Phase II													5,272	
Evaluation finale EMPRES-RO														
Missions coordination avec la RC						15,000								
Organisation 9ème réunion ELOs				-6,267								10,000	5,834	
Echange experts												8,000	1,200	
Frais fonctionnement CLCPRO							8,180							
Suivi projet MAEE (France)														
TOTAL hors frais			530,528	237,007	45%	325,760	323,222	99%	0	9,120	0	122,000	30,395	25%
Expertise FAO / Frais de gestion			68,969	27,845		0	0			3,744		15,860	26	
TOTAL frais compris			599,497	264,852	44%	325,760	323,222	99%	0	12,864	0	137,860	30,421	22%

Annexe 9. Tableau résumé des dépenses 2010 en USD du projet financé par la BAD

Cpte	Volet	Activité	TOTAL BAD			MALI BAD			MAURITANIE BAD			NIGER BAD			TCHAD BAD			COORD. REG. BAD			RO BAD		
			Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Composante A : Renforcement des capacités			590,881	255,883	43%	142,557	103,599	73%	49,000	40,531	83%	185,324	39,038	21%	174,000	61,899	36%	0	0	0	40,000	10,816	27%
		A.1 Surveillance et lutte précoce	312,000	240,776	77%	107,000	96,400	90%	45,000	40,531	90%	90,000	35,969	40%	50,000	57,059	114%	0	0	0	20,000	10,816	54%
		A.1.1 Plan annuel de surveillance/lutte	135,000	95,111	70%	40,000	40,771	102%	25,000	15,097	60%	35,000	4	0%	35,000	39,239	112%	0	0	0	0	0	0
		A.1.2 Exécution du plan d'action	177,000	145,665	82%	67,000	55,629	83%	20,000	25,434	127%	55,000	35,966	65%	15,000	17,820	119%	0	0	0	20,000	10,816	54%
		A.2 Système d'information	35,000	4,840	14%	5,000	0	0%	0	0	0%	5,000	0	0%	5,000	4,840	97%	0	0	0	20,000	0	0%
		A.3 Appui aux structures d'intervention	243,881	10,268	4%	30,557	7,199	24%	4,000	0	0%	90,324	3,069	3%	119,000	0	0%	0	0	0	0	0	0%
Composante B : Mesures d'accompagnement			316,000	125,070	40%	22,000	25,107	114%	22,000	20,006	91%	22,000	19,084	87%	20,000	13,131	66%	0	0	0	230,000	47,742	21%
		B.1 Actions environnementales	60,000	26,665	44%	5,000	4,852	97%	5,000	3,287	66%	5,000	1,915	38%	5,000	1,921	38%	0	0	0	40,000	14,690	37%
		B.2 Recherche appliquée	110,000	0	0%	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0	0	0%	0	0	0	110,000	0	0%	
		B.3 Formation	146,000	98,405	67%	17,000	20,255	119%	17,000	16,720	98%	17,000	17,168	101%	15,000	11,209	75%	0	0	0	80,000	33,052	41%
C : Gestion du projet			205,000	204,152	100%	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%	0	0	0%	205,000	204,152	100%	0	0	0%
TOTAL hors frais			1,111,881	585,104	53%	164,557	128,706	78%	71,000	60,537	85%	207,324	58,122	28%	194,000	75,029	39%	205,000	204,152	100%	270,000	58,558	22%
<i>Expertise FAO / Frais de gestion</i>			76,720	53,263	69%																		
TOTAL frais compris			1,188,601	638,367	54%																		

Annexe 10. Tableau détaillé des dépenses 2010 en USD du projet financé par la BAD

Cpte	Volet	Activité	TOTAL BAD			MALI BAD			MAURITANIE BAD			NIGER BAD			TCHAD BAD			COORD. REG. BAD			RO BAD			
			Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	
Composante A : Renforcement des capacités			590,881	255,883	43%	142,557	103,599	73%	49,000	40,531	83%	185,324	39,038	21%	174,000	61,899	36%	0	0		40,000	10,816	27%	
A.1 Surveillance et lutte précoce			312,000	240,776	77%	107,000	96,400	90%	45,000	40,531	90%	90,000	35,969	40%	50,000	57,059	114%	0	0		20,000	10,816	54%	
A.1.1 Plan annuel de surveillance/lutte			135,000	95,111	70%	40,000	40,771	102%	25,000	15,097	60%	35,000	4	0%	35,000	39,239	112%	0	0		0	0		
Acquisition des équipements de prospection/Lutte			50,000	13,954		15,000			15,000			10,000			10,000	13,954								
Réparation véhicules, pièces et mat. prospection			40,000	46,080		10,000	29,844		10,000	2,691		10,000	4		10,000	13,541								
Stations météo			45,000	35,077		15,000	10,927			12,406		15,000			15,000	11,745								
A.1.2 Exécution du plan d'action			177,000	145,665	82%	67,000	55,629	83%	20,000	25,434	127%	55,000	35,966	65%	15,000	17,820	119%	0	0		20,000	10,816	54%	
Frais déplacements équipes prospection / lutte			177,000	145,665		67,000	55,629		20,000	25,434		55,000	35,966		15,000	17,820					20,000	10,816		
A.2 Système d'information			35,000	4,840	14%	5,000	0	0%	0	0		5,000	0	0%	5,000	4,840	97%	0	0		20,000	0	0%	
Frais de transmission satellitaire			20,000	0																	20,000			
Amélioration des bulletins d'information au niveau national			15,000	4,840		5,000					5,000			5,000	4,840									
A.3 Appui aux structures d'intervention			243,881	10,268	4%	30,557	7,199	24%	4,000	0	0%	90,324	3,069	3%	119,000	0	0%	0	0		0	0		
Constructions / réhabilitation pays LF			227,881	10,268		26,557	7,199					86,324	3,069		115,000									
Equipement magasins stockage pesticides			16,000	0		4,000			4,000			4,000			4,000									
Composante B : Mesures d'accompagnement			316,000	125,070	40%	22,000	25,107	114%	22,000	20,006	91%	22,000	19,084	87%	20,000	13,131	66%	0	0		230,000	47,742	21%	
B.1 Actions environnementales			60,000	26,665	44%	5,000	4,852	97%	5,000	3,287	66%	5,000	1,915	38%	5,000	1,921	38%	0	0		40,000	14,690	37%	
Equipements pour le suivi écotoxicologique des traitements			20,000	11,975		5,000	4,852		5,000	3,287		5,000	1,915		5,000	1,921								
Mise en œuvre du CCE national			20,000	10,509																	20,000	10,509		
Kit d'analyse du taux de cholinestérase			10,000	0																	10,000			
Consultations pour mise en œuvre CCE			10,000	4,181																	10,000	4,181		
B.2 Recherche appliquée			110,000	0	0%	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0		110,000	0	0%	
Identifier les critères d'alerte précoce			30,000	0																		30,000		
identifier les critères d'interventions			30,000	0																		30,000		
Amélioration des techniques d'évaluation des infestations			25,000	0																		25,000		
Appui station Akjoujt			10,000	0																		10,000		
Acquisition équipements scientifiques			15,000	0																		15,000		
B.3 Formation			146,000	98,405	67%	17,000	20,255	119%	17,000	16,720	98%	17,000	17,168	101%	15,000	11,209	75%	0	0		80,000	33,052	41%	
Elaborer un support pédagogique pour le CCE			10,000	0																		10,000		
Elaboration Plan de formation régional II			25,000	0																		25,000		
Formations nationales sur techniques prospection / lutte			26,000	20,886		7,000	2,413		7,000	7,810		7,000	5,264		5,000	5,399								
Formations nationales techniciens PV			20,000	26,625		5,000			5,000	8,910		5,000	11,905		5,000	5,810								
Formations régionales sur suivi environnemental et sanitaire			25,000	25,647																		25,000	25,647	
Evaluation des formations nationales			20,000	7,405																		20,000	7,405	
Formations nationales sur suivi environnemental et sanitaire			20,000	17,842		5,000	17,842		5,000			5,000			5,000									
C : Gestion du projet			205,000	204,152	100%	0	0		0	0		0	0		0	0		205,000	204,152	100%	0	0		
Salaires assistant au Coordonnateur EMPRES-RO			184,000	186,131														184,000	186,131					
Missions Secrétariat CLCPRO			14,000	17,977														14,000	17,977					
Frais fonctionnement CLCPRO			7,000	44														7,000	44					
TOTAL hors frais			1,111,881	585,104	53%	164,557	128,706	78%	71,000	60,537	85%	207,324	58,122	28%	194,000	75,029	39%	205,000	204,152	100%	270,000	58,558	22%	
Expertise FAO / frais de gestion			76,720	53,263	69%																			
TOTAL frais compris			1,188,601	638,367	54%																			

Annexe 11. Impact du Programme EMPRES-RO sur le développement des capacités nationales au Niger

Avant 2006, le Niger disposait d'un modeste centre national de lutte antiacridienne qui était situé à Agadez et qui dépendait de la Direction de la Protection des végétaux avec tout ce que cela induit comme contrainte à la gestion permanente et efficace de la lutte contre le Criquet pèlerin.

A l'instar des autres pays de la ligne de front pour la lutte contre le Criquet pèlerin (Mauritanie, Mali et Tchad), le Niger s'est doté par loi N°2007-28/PRN/MDA du 03 décembre 2007 d'une Unité Nationale de Lutte Antiacridienne dénommé Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA) dont le siège est à Niamey. Ses statuts ont été adoptés par décret le 17 juillet 2008 et les attributions de ses directions en juillet 2010.

Le premier conseil d'administration du CNLA autonome s'est tenu le 26 octobre 2010.

La création du CNLA Niger autonome n'était pas du tout évidente au regard de la réticence des autorités de tutelle au tout début du processus. Cependant, la perspicacité de l'équipe de la CLCPRO dans la sensibilisation des gouvernants (multiples plaidoyers directs et lors de réunions nationales et régionales) sur la pertinence de la stratégie développée par le Secrétariat de la CLCPRO visant la création d'Unités nationales de lutte antiacridienne autonomes au niveau de ses Etats membres, en particulier les pays de la ligne de front, a pu convaincre nos autorités à prendre cette décision courageuse, nécessitant la mobilisation d'importants financements sur le budget national.

Cette décision met le Niger sur la seule voie reconnue efficace par la communauté internationale pour lutter durablement contre le Criquet pèlerin, à savoir la lutte préventive.

Au rôle joué par la CLCPRO, s'ajoute celui d'autres partenaires, notamment la Banque mondiale dont les coordonnateurs régionaux du projet AELP ont constamment soutenu la création du CNLA. Les différentes missions de supervision du projet AELP et la revue à mi-parcours des projets AELP, auxquelles a participé le Secrétariat de la CLCPRO, ont énormément contribué à l'avènement de l'unité autonome.

Néanmoins, même si le plaidoyer a abouti à la création par loi en décembre 2007 du Centre National de Lutte Antiacridienne, il a fallu attendre août 2009 pour voir le début de la nomination de son personnel. La réunion des Ministres en charge de l'Agriculture tenue à Bamako au Mali en mars 2009 sous l'égide de la CLCPRO a permis de dénouer cette situation.

Parallèlement à la création du CNLA, et la devançant, d'autres actions non moins importantes ont été entreprises dans le cadre du renforcement du dispositif de lutte préventive au Niger.

Concernant le renforcement des capacités humaines, le Niger a bénéficié de plusieurs formations aux niveaux national et régional et dans différents domaines ayant trait à la lutte antiacridienne (formation de maîtres prospecteurs, de maîtres applicateurs, des agents de la protection des végétaux, de spécialistes dans la collecte et la transmission de l'information, de l'environnement, etc.). Il a également bénéficié de formations doctorales visant à renforcer les capacités managériales de la lutte antiacridienne.

Le Niger, à l'instar des autres pays membres du Programme EMPRES en Région occidentale, a élaboré et validé son cahier de charges environnementales national, mis en place le système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN) et le Système de suivi-évaluation axé sur les résultats. Le Niger est, par ailleurs, suffisamment avancé dans la préparation de son plan national de gestion du risque acridien.

Notons également que le Programme EMPRES-RO et le Projet PLUCP de la Banque mondiale ont conjointement contribué et de façon complémentaire au renforcement des

capacités matérielles et infrastructurelles du CNLA. Citons à ce titre, et de manière non exhaustive :

- La construction, achevée en juin 2010, du nouveau siège du CNLA qui renferme toutes les commodités pour son bon fonctionnement (Photo) ;
- Les travaux de réhabilitation de la base principale d'Agadez et de la clôture du point d'appui de Tabelot; l'étude y afférente a été déjà réalisée et le lancement du marché se fera incessamment par la Représentation de la FAO au Niger ;
- L'acquisition de nombreux véhicules tout terrain (pick-up et camions) et de liaison ;
- l'acquisition au profit du Niger d'équipements divers de prospection, campement, navigation, transmission et de bureau.

A propos des équipements et des matériels acquis (dans le cadre de la lutte contre le Criquet pèlerin) avant que le CNLA ne devienne autonome et opérationnel, le Secrétariat de la CLCPRO a joué un rôle décisif dans leur répartition entre la DGPV et le CNLA (en aidant à trouver le meilleur compromis possible) avec la signature du procès verbal de transfert approuvé par la hiérarchie. N'eut été cette pro action, les biens acquis à travers les différents projets notamment EMPRES, PLUCP, BADEA devaient être reversés au patrimoine de l'État, devenant ainsi faiblement ou quasiment irrécupérables.

Le CNLA dispose actuellement :

- Des équipements lui permettant de mobiliser cinq équipes de prospection et deux équipes de lutte.
- Relativement au personnel, sur les 26 cadres et techniciens nécessaires pour le fonctionnement du CNLA, 18 sont déjà sur place, 3 de retour de formation et deux en formation. L'effectif actuel du personnel d'appui se chiffre à 15 sur un besoin de 16.
- Hormis le personnel d'appui qui a été recruté sur le budget du CNLA (chauffeur, manœuvre, magasinier, etc.), tout le personnel cadre a été mis à la disposition du CNLA par le ministère de tutelle.
- Concernant les charges récurrentes afférentes au fonctionnement du CNLA, l'Etat s'est résolument engagé à les assurer. A titre d'exemple, le budget libéré en 2009 pour la mise en place du CNLA (187 000 000 FCFA, environ 400 000 USD) a totalement été versé dans le compte du CNLA. A cette somme s'ajoute environ 50 000 000 F CFA libérés en 2010 pour couvrir les charges du personnel (salaires du personnel d'appui, indemnités et primes de l'ensemble du personnel). Le premier conseil d'administration du CNLA a adopté le budget qui se chiffre à plus de 800 millions de Francs CFA (environ 1 700 000 USD) pour couvrir totalement les frais récurrents et assurer la durabilité du CNLA et de son dispositif d'intervention.
- Des fonds fléchés ont été prévus pour le compte du CNLA dans les fonds du dispositif national de prévention et de gestion des catastrophes naturelle. Une enveloppe de 50 millions FCFA (100 000 USD) a été allouée au titre de l'année 2010.

L'opérationnalité du CNLA n'a été effective en réalité qu'en 2010 donc quelques années après les autres pays de la ligne de front (Mauritanie, Mali et Tchad). La capacité d'intervention aurait pu être beaucoup plus importante si le CNLA avait pu garder l'ensemble des biens et équipements acquis dans le cadre de la lutte antiacridienne.

De nouveaux agents viennent d'être mis à la disposition du CNLA et il va falloir les former dans les domaines divers liés à la gestion du Criquet pèlerin.

Pour consolider ces acquis, le CNLA attend de la phase 2 du programme EMPRES RO, un appui pour lui permettre de renforcer ses capacités notamment humaines et mettre en œuvre de façon efficace et durable les axes stratégiques développés par la CLCPRO et le Programme EMPRES-RO au niveau de la Région, à savoir le plan de gestion du risque lié au Criquet pèlerin, le Cahier des charges environnementales, le Système de veille, le plan national de communication, le programme de recherche opérationnelle.

La dimension transfrontière et la capacité destructrice du Criquet pèlerin obligent la CLCPRO à maintenir en permanence la sensibilisation des décideurs politiques et des partenaires financiers pour assurer la durabilité de la lutte préventive.

Annexe 12. Présentation du document de projet de la phase II du Programme EMPRES en Région occidentale (2011-2014) et démarches pour son financement

Rappel du contexte

La Mission d'évaluation à mi-parcours de la Phase I du Programme EMPRES-RO, réalisée fin 2008-début 2009 a recommandé de mettre en œuvre une **Phase II du Programme EMPRES-RO** visant à consolider les acquis et à pérenniser les dispositifs de lutte des pays, avec l'appui de la CLCPRO. Les pays eux-mêmes ont approuvé cette recommandation et ont convenu de planifier une Phase II.

Elaboration du Schéma de planification de la Phase II

Pour ce faire, un atelier de planification de la Phase II a été organisé à Dakar, Sénégal, du 8 au 12 mars 2010. Il avait pour objectif d'élaborer le Schéma de planification des activités (SPA) de cette phase. Y ont participé les chargés de liaison des neuf pays membres du Programme EMPRES-RO, des représentants de l'USAID, de la France, de la Banque mondiale, du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), ainsi que les fonctionnaires et consultants du siège de la FAO et du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO.

Les participants ont élaboré et validé un SPA précisant l'objectif global, l'objectif spécifique, les résultats attendus (6), les suppositions majeures, ainsi que les activités et sous-activités et le calendrier prévisionnel pour leur exécution. Il ressort du SPA que la Phase II, d'une durée de 4 ans (2011-2014) doit aboutir à la mise en œuvre de politiques et mécanismes de gestion durables de la lutte antiacridienne. Les participants ont également formulé des recommandations relatives aux modalités de sa mise en œuvre.

Elaboration du document de projet

En application de ces recommandations, la Coordination Régionale (CR) a réalisé une **estimation du budget du projet** sur la base de l'évaluation des coûts de chaque activité et sous-activité du SPA. Elle a également préparé un **document de projet** conformément aux directives de la FAO en la matière.

Budget de la Phase II

Le total du budget du Projet de la Phase II serait de l'ordre de 28,8 millions USD dont 21 millions USD seront couverts par les Etats et 7,8 millions USD par des apports extérieurs à rechercher.

Le budget global à financer par les bailleurs de fonds du présent projet est de l'ordre de 7,8 millions USD.

Budget de la phase II (2011-2014) du Programme EMPRES en Région Occidentale			
Intrant	Budget pays (USD)	Budget extérieur (USD)	Montant total (USD)
Personnel FAO additionnel :		1 075 000	1 075 000
Personnel national Secrétariat CLCPRO :	45 000	70 000	115 000
Consultants (nationaux et internationaux):	67 000	869 000	936 000
Voyages experts :		196 000	196 000
Contrats :		424 000	424 000
Frais fonctionnement UNLAs et équipes de prospection :	18 852 000	413 000	19 265 000
Equipement et materiel :	930 000	755 000	1 685 000
Formation :	502 000	1 689 000	2 191 000
Produits de traitement (biopesticides, IGR, etc):		150 000	150 000
Evaluation :		320 000	320 000
Dépenses générales de fonctionnement (GOE) :	641 000	984 000	1 625 000
TOTAL (hors frais)	21 037 000	6 945 000	27 982 000
Services administratifs et d'appui technique de la FAO :		902 850	902 850
GRAND TOTAL	21 037 000	7 847 850	28 884 850

Le tableau ci-dessus ne comprend pas les fonds encore disponibles comme reliquats des financements de la Phase I (BAD : 1 200 000 USD et France : 1 300 000 USD) pouvant être utilisés jusqu'à fin 2011. Il ne comprend pas aussi les salaires du personnel FAO du Secrétariat de la CLCPRO (1 346 448 USD) pris en charge par les fonds propres de la FAO.

Le total du budget du Projet Phase II serait donc de l'ordre de 32,6 millions d'USD dont 21 millions USD seront couverts par les Etats et 11,6 millions USD par les apports extérieurs.

Le document de Projet a été transmis le 3 juin 2010 au siège de la FAO (Division AGP) qui l'a approuvé et traduit en anglais. Elle l'a soumis en novembre 2010 aux partenaires techniques et financiers.

Un exemplaire du document de projet et le détail de l'estimation des coûts du projet seront disponibles en format papier dans la salle de réunion pour consultation par les participants.

Prochaines étapes

Il est prévu d'organiser une réunion Pays/partenaires techniques et financiers une fois que la FAO aurait reçu les réactions des donateurs sur le document du projet.

Le 1^{er} semestre de 2011 devra connaître une dynamique accrue de la part des Etats membres, du Secrétariat de la CLCPRO et de la Division AGP pour faire un bon plaidoyer de ce projet et rechercher les financements nécessaires à sa mise en œuvre.

Au terme du projet en 2014, la situation attendue au niveau de la RO est la suivante :

- les acteurs des neuf pays (administration, société civile) sont plus conscients des enjeux de la stratégie de lutte préventive à laquelle ils ont officiellement adhéré avec la création de la CLCPRO ;
- les neuf pays disposent d'Unités nationales de lutte antiacridiennes totalement fonctionnelles et d'outils et de capacités de prévention et de gestion rationnelle du problème Criquet pèlerin ;
- le niveau régional dispose de compétences renforcées et d'outils opérationnels pour assurer un rôle clé dans le suivi et la coordination des efforts des neuf pays, en liaison avec la FAO et les bailleurs de fonds ;
- un (des) mécanisme(s) financier(s) garantissant la permanence du fonctionnement des dispositifs nationaux et la réactivité des pays face aux crises est (sont) mis en place.

Risques et hypothèses

Les suppositions majeures sont des facteurs externes importants pour la réussite du Programme mais non directement influençables par celui-ci. Les risques éventuels susceptibles de compromettre la mise en œuvre de la lutte préventive et sa durabilité sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Risque	Impact	Probabilité	Mesures d'atténuation
1. Zones de reproduction du Criquet pèlerin inaccessibles	Evolution incontrôlée de la situation du Criquet pèlerin en l'absence de surveillance des zones de reproduction	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du réseau d'information des autorités décentralisées et des populations des zones concernées - Utilisation des nouvelles technologies, notamment la télédétection
2. Recrudescences du Criquet pèlerin en Région centrale non maîtrisées	Arrivée d'essaims dans la Région occidentale	Faible	Mise en œuvre des plans de gestion du risque acridien dans les pays de la RO
3. Les gouvernements des pays de la ligne de front ne prennent pas en charge les coûts de fonctionnement et d'investissement de leurs Unités nationales de lutte antiacridienne	Difficulté de déployer les dispositifs nationaux de surveillance et de lutte des pays de la ligne de front et de renouveler les équipements	Faible	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à travers les fonds propres de la CLCPRO - Solidarité régionale - Eventuel appui de donateurs
4. Les Etats membres ne versent pas régulièrement leurs contributions à la CLCPRO	Difficulté d'appuyer les pays en difficulté et de financer les activités planifiées par la Commission	Faible	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation accrue des pays qui ne versent pas régulièrement leurs contributions - Application des clauses de l'Accord créant la Commission
5. La Coordination régionale ne dispose plus des ressources humaines nécessaires pour assurer la coordination des activités de la phase II du Programme EMPRES en RO	Difficulté de mettre en œuvre les plans d'opération annuels et d'assurer la coordination entre les pays et avec les partenaires	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Appui des pays membres par la mise à disposition de la Coordination régionale de ressources humaines supplémentaires - Recrutement de personnel technique local sur les fonds propres de la Commission

En plus de ces mesures d'atténuation, les mécanismes financiers nouveaux devant être mis en place au terme de ce projet (et suite à l'étude institutionnelle en cours) constituent une garantie supplémentaire pour la durabilité de la lutte préventive qui sera assurée par les pays et la CLCPRO, une fois le programme terminé.

Annexe 13. Plan d'opération 2011 du Programme EMPRES-RO

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010			
Résultat 1 : Les unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier	- Le Plan annuel technique et financier de 2012 est approuvé pour chaque UNLA - La participation du budget de l'Etat est en progression en 2011													UNLAs	Direction UNLA	Prise en compte du renouvellement/amortissement des véhicules et équipements dans le programme	X	
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du Criquet pèlerin	Au moins 25 équipes de prospection sur le terrain pour les pays de la ligne de front en 2011													UNLAs	Financières, humaines et matérielles	- Fonds disponibles - Dispositif humain et logistique est préparé à l'avance - Nombre d'équipes arrêté à Alger (4 ^{ème} ELO) - Zones de prospection accessibles	X	X
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne	- Au moins 12 bulletins périodiques/pays - La base de données RAMSES est fonctionnelle et renseignée régulièrement dans toutes les UNLAs													UNLAs	Humaines, matérielles, financières	Zones de collecte accessibles	X	X
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays	- Au moins 90 % des superficies traitées / superficies à traiter en 2011 - Au moins 10 équipes d'intervention rapide sur le terrain pour les pays de la ligne de front en 2011													UNLAs	Humaines, matérielles, financières	- Si résurgence(s) - Nombre d'équipes arrêté à Alger (4 ^{ème} ELO) - Zones de traitement accessibles	X	X
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	Au moins 35 équipes logistiquement fonctionnelles pour les pays de la ligne de front													UNLAs	Humaines, matérielles, financières	Fonds disponibles pour l'entretien et le renouvellement	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010				
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la Protection des végétaux (PV) et autres institutions/partenaires																			
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international	Au moins 7 compte rendus de réunions de plaidoyer tenues avec les partenaires disponibles à fin décembre 2011														UNLAs, CR/CLCPRO, FAO	Humaines, financières	Inscrire le fléau acridien à l'agenda des réunions sur la sécurité alimentaire	X	X
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV	Au moins 4 protocoles de collaboration UNLAs/PV signés en 2011														UNLAs, DPVs	Humaines, financières		X	
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux																			
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national	- Plan de communication disponible pour chaque pays avant fin 2011 - Aux moins 1 action de communication/pays entreprise en 2011														UNLAs	Humaines, financières	Organisation d'événements « portes ouvertes », spots télévisés, etc.	X	X
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication	Au moins 5 actions de communication entreprises en 2011														CR/CLCPRO	Humaines, financières	En fonction des ressources disponibles et de l'étude en cours pour la conformité avec la politique de communication de la FAO		X

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010						
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																					
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.				
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.			
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire	Elaborer et diffuser au moins un document par pays en 2011 sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire															CR/CLCPRO	Humaines, financières	Se baser sur étude réalisée au niveau de la région sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire, les aspects socio-économiques		X	
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)	Un rapport critique sur le SSE est disponible en 2011															UNLAs	Humaines	Personnel affecté		X	
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)																					
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN	Utilisation et mise à jour régulière des données par les pays (délais de mise à jour respectés dans 90% des cas)															UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	- Suivi assuré par Coordination régionale - Traduction en anglais du SVDN à finaliser - Au besoin, prévoir organisation d'un atelier en 2012 ou 2013		X	
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN	La version 2 est installée au niveau du serveur de la CLCPRO d'ici 2014															CR/CLCPRO	Humaines, financières	Utilisation régulière par les pays		X	
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien																					
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque	Chaque pays membre et CLCPRO disposent d'un plan de gestion du risque validé avant fin 2011															UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines, financières	Poursuite des travaux en cours et appui en Algérie, Burkina Faso, Libye, Maroc et Tunisie	X	X	

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010				
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional	Au moins un exercice de simulation réalisé au niveau de chaque pays et au niveau régional d'ici 2014													UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines, Matériels, Financières	Suivre la démarche arrêtée par les Chargés de liaison pour l'exercice régional (cf. doc. de travail p. 20 de la réunion)	X	X	
2.5.3 Les plans sont mis à jour	Au moins une mise à jour dans chaque pays d'ici 2014													UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines				
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (Global Facility for Disaster Reduction and Recovery – GFDRR)	Un compte rendu de réunion avec les responsables de Hyogo en 2011													CR/CLCPRO, FAO, UNLAs	Humaines	Une rencontre à Bruxelles du Président et S.Ex. CLCPRO avec les responsables du GFDRR (après contact préalable)		X	
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques	Un montant de réserve est budgétisé dans tous les pays et au niveau régional d'ici 2013 (à préciser en USD)													UNLAs, CR/CLCPRO	Financières	Fonds d'urgence créé dans les pays et au niveau régional	X	X	
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en Région occidentale	Un accord entre pays de la région discuté (lors d'une table ronde pays- bailleurs), formalisé et signé d'ici à 2012. Cadre global de gouvernance disponible d'ici à 2012													UNLAs CR/CLCPRO FAO	Humaines, Financières		X	X	
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds																			

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010				
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes	Au moins 2 commissions mixtes traitent de la question acridienne en 2011														Ministère AE sur proposition Ministère tutelle UNLA	Humaines			
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs	Au moins 1 réunion annuelle du Comité des donateurs est organisée dans chaque pays de la ligne de front en 2011														UNLAs	Humaines, Financières	Plaidoyers nationaux sont faits auprès des partenaires pour le financement d'EMPRES-II et la lutte préventive	X	
2.7.3 Poursuivre la recherche des financements pour la phase II d'EMPRES-RO	Une (des) réunion(s) / rencontre(s) auprès des donateurs organisées par la CR														CR/CLCPRO FAO	Humaines, financières			X

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)										Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010					
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)																			
3.1.1 Identifier les besoins en formation	Tous les pays ont répondu au questionnaire avant février 2011														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant-Modérateur à recruter	Questionnaire diffusé et réponses traitées		X
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional	Un plan de formation régional II est disponible en 2011														CR/CLCPRO	Financières	Atelier prévu à Niamey en avril	X	X
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation																			
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique	- Au moins 5 manuels de formation existant mis à jour d'ici fin 2011 - Au moins 1 manuel de formation réalisé d'ici fin 2011														CR/CLCPRO	Consultants	Révision des manuels faite par un groupe de travail (3-4 pers. max) avec l'appui d'un consultant pédagogue		X
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs	- Au moins 1 formateur formé par pays - rapport(s) de(s) l'atelier (s) disponible (s)														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultants	Thèmes prévus : - RAMSES/eLocust2 - Techniques de pulvérisation et impact environnemental	X	X
3.2.3 Réaliser les formations nationales	Au moins 20 agents sont formés par pays et par an														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières Possible appel à formateur de la Région	Veiller à limiter le nombre de formations nationales à 2-3/an maximum par pays en ciblant les thèmes et le public pour assurer des formations de qualité	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010				
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales																		X	X
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales	Au moins deux rapports de mission de supervision disponibles														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant	Indicateur SPA : Un système de suivi est utilisé par les UNLAs d'ici 2014	X	X
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations	Rapport de l'évaluation de l'impact des formations réalisées disponible en 2014														CR/CLCPRO				X
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs															UNLAs			X	X
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants	Les besoins en personnel sont connus														UNLAs				
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter	Les postes à financer sont inscrits dans le budget annuel de 2012														UNLAs	Financières		X	
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants	Personnel manquant recruté et affecté														UNLAs		Pour ce qui était prévu en 2010 (en termes de postes) ou pour les mises à disposition de personnels d'autres départements	X	
3.5 Préparer les plans de carrière	Les plans de carrière des agents sont élaborés et mis en œuvre dans au moins un pays														UNLAs	Consultant à recruter si besoin	L'objectif est une adéquation entre les intérêts de chaque agent et l'UNLA	X	

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010				
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
4.1 Assurer la gestion administrative du programme	Un rapport de gestion administrative du programme est disponible à la fin de chaque année														CR/CLCPRO	Humaines	Ressources humaines disponibles		X
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme	Rapport technique annuel disponible et diffusé														CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines	Ressources humaines disponibles		X
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés	Au moins 25% des activités des axes stratégiques sont devenues normatives														CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines, Matérielles, Financières	Ressources humaines disponibles Axes stratégiques : CCE, PGRA, SVDN, Stratégie de communication, PFR, PRR		X
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources	- Ressources humaines actuelles sont maintenues jusqu'en 2014 pour exécuter la phase II du programme - Modalités de financement durable de la CLCPRO établis par les résultats de l'étude institutionnelle en cours														CR/CLCPRO, Partenaires	Humaines, Financières	Ressources financières disponibles		X
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme	Au moins deux comptes-rendus de rencontres avec des partenaires potentiels disponibles														CR/CLCPRO	Humaines Financières			X
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale	- Au moins une activité développée dans une région et introduite dans l'autre - Au moins deux échanges de visites réalisés														CR/CLCPRO, Secrétariats autres Commissions	Humaines Financières	Si fonds disponibles		X

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)										Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010					
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles																		X	X
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin	Un document permettant de mieux caractériser les biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin est disponible dans au moins un pays														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - Des activités sont en cours en Algérie, Mauritanie et Niger	X	X
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin	- Le financement pour un projet de recherche est obtenu en 2011 - La numérisation des données d'archive de l'OCLALAV est réalisée fin 2011														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - Proposition de projet pour récupérer le fonds documentaire de l'OCLALAV	X	X
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherches en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)															CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations	- Au moins une étude est en cours en 2011 - Au moins un résultat publié sur le sujet en 2011														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - Etude 1 : partenariat CLCPRO/Cirad/UNLAs et partenariat avec Régions centrale et orientale - Etude 2 : partenariat Japon/CNLA Mauritanie	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010			
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide	Une liste exhaustive des critères d'intervention rapide est définie et partagée 2014														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du Criquet pèlerin	Une étude sur l'impact des facteurs biotiques et abiotiques sur les niveaux des populations solitaires du Criquet pèlerin est faite et documentée d'ici 2014														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.3-1 Etablir un protocole d'observation pour définir l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires	Un protocole de collecte est validé														CR/CLCPRO	Consultant	Socialiser l'approche en marge des travaux d'une réunion statutaire		X
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin	Les résultats préliminaires sur l'interprétation des zones à risques du Criquet pèlerin sont disponibles dans au moins 2 pays en 2011														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement	Nombre de tests de méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement réalisées d'ici 2014														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010			
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
5.2.5-1 Compléter la cartographie des zones écologiquement sensibles en particulier des zones protégées	Au moins un pays a produit une carte numérique des zones écologiquement sensibles en 2011													UNLAs	Consultants, financières	Travaux en cours au Mali, au Sénégal et au Tchad	X	
5.2.5-2 Expérimenter et évaluer l'efficacité des traitements en barrière à l'aide du GM	- Une expérimentation est réalisée dans au moins 2 pays en 2011 - Les paramètres d'application du GM sont définis en 2011													UNLAs, CLCPRO	Financières	Expérimentations prévues en Algérie et en Mauritanie	X	X
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin	- Une méthode d'évaluation des dégâts causés sur cultures, pâturages et végétation naturelle est disponible d'ici 2014; - Une méthode d'évaluation de la vulnérabilité des populations affectées par les crises acridiennes d'ici 2014													CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	X
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche	- Les résultats d'au moins 4 travaux de recherche sont publiés d'ici 2014; - Au moins 3 résultats de recherche sont mis en application d'ici 2014													CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	X

Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)										Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010						
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des Cahiers des charges environnementales (CCE) dans tous les pays de la Région occidentale	Les CCE nationaux sont validés dans tous les pays de la RO d'ici 2011														UNLAs, CR/CLCPRO		CCE déjà élaborés et validés au Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad. Déjà élaborés mais à valider en Algérie, Libye, Maroc et Tunisie.	X		
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux																				
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE	Au moins 10% des exigences de bases sont mises en œuvre dans tous les pays de la RO														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants	Lenteur des procédures administratives et multiplicité des acteurs concernés	X	X	
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires	Au moins 10% des exigences complémentaires sont mises en œuvre dans tous les pays de la RO														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants	Lenteur des procédures administratives et multiplicité des acteurs concernés	X	X	
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides																				
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO	Le <i>Metarhizium</i> est homologué dans au moins 7 pays membres de la CLCPRO														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	- Déjà homologué dans 6 pays de la CLCPRO - Services nationaux de l'homologation effectivement impliqués			
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>	L'utilisation opérationnelle des biopesticides est effective dans au moins 10% des situations où elles pourraient être applicables														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières		X	X	

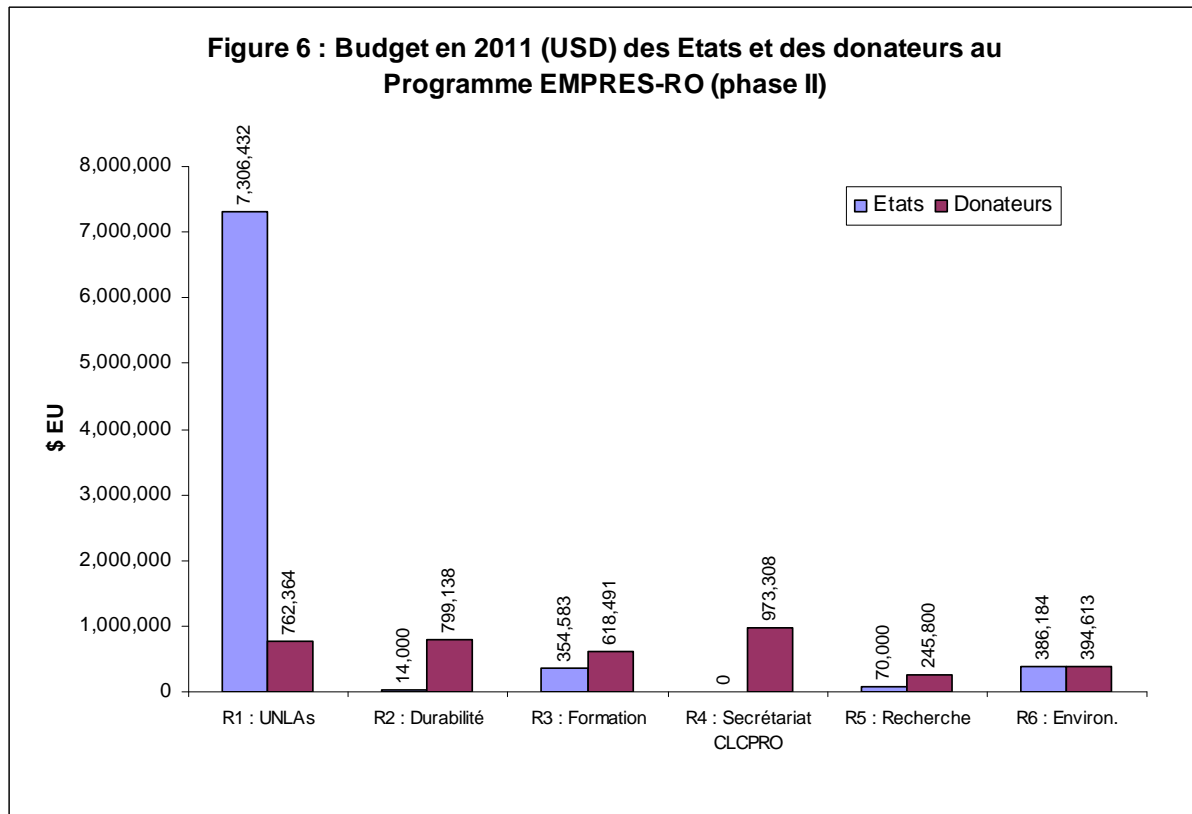
Schéma de planification des activités / PO 2011		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)										Période : 01/2011-12/2011		Schéma établi le : 16/12/2010				
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2011												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des IGR														UNLAs, CR/CLCPRO				
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des dérégleurs de croissance (IGR) dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences	L'utilisation des IGR est intégrée dans le plan annuel des UNLAs													UNLAs, CR/CLCPRO	Financières	Aucun pays n'a planifié l'utilisation d'IGR en 2011 en raison de la nécessité d'utiliser les stocks existant avant de procéder à l'achat d'IGR	X	X
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires	L'utilisation opérationnelle des IGR est effective dans 20% des situations où elles pourraient être applicables d'ici 2014													UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant si besoin	Existence de formations larvaires	X	X

Annexe 14. Présentation du budget 2011

Le budget de l'année 2011 du Programme EMPRES et ses partenaires s'élève au total à **12 321 038 USD** et se décompose comme suit :

- **8 131 199 USD** des budgets des Etats membres du Programme EMPRES-RO, salaires des fonctionnaires en poste auprès des UNLAs non inclus pour la plupart des pays ;
- **4 189 839 USD** des différents donateurs contribuant au Programme EMPRES-RO dont :
 - **1 802 680 USD** pour la BAD ;
 - **159 330 USD** pour USAID ;
 - **977 731 USD** pour le FSP ;
 - **528 086 USD** pour le FFEM ;
 - **228 255 USD** pour l'AFD ;
 - **326 516 USD** pour la FAO ;
 - **167 240 USD** pour la CLCPRO.
- **1 594 746 USD** du projet AELP de la Banque mondiale pour le Mali, la Mauritanie et le Sénégal (information non communiquée pour le Tchad) ;

Le budget 2011 par résultat du Programme EMPRES-RO/Phase II est présenté sur la figure 6 ci-après (à laquelle il faut ajouter 75 000 USD d'imprévus issus du projet de la BAD).



La création d'UNLAs autonomes montre de plus en plus leur apport important à la gestion du problème acridien. En effet, le budget financé par l'Etat augmente régulièrement au fil des années pour couvrir les frais de fonctionnement des UNLAs et les dispositifs d'intervention. Les pays contribuent également à d'autres composantes du Programme comme la formation, la recherche et l'environnement qui étaient auparavant totalement pris en charge par les donateurs.

Par contre, la conception et la mise en place de mécanismes de durabilité et le renforcement du Secrétariat de la Commission devront continuer à bénéficier à court terme d'appuis extérieurs.

Annexe 15. Tableau résumé du budget 2011 en USD des UNLAs (Etats et AELP)

Résultats / Activités / Sous-activités	ETATS budget total	ALG ETAT	LIB ETAT	MLI ETAT	MOR ETAT	MAU ETAT	NER ETAT	SEN ETAT	CHD ETAT	TUN ETAT
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	7,306,432	1,301,000	690,000	841,836	981,300	605,954	1,281,599	563,396	932,347	109,000
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	14,000	0	0	0	0	5,000	0	0	0	9,000
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	354,583	15,000	110,000	0	5,000	0	72,916	0	141,667	10,000
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	70,000	0	70,000	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	386,184	15,000	110,000	9,184	0	0	197,917	0	52,083	2,000
TOTAL	8,131,199	1,331,000	980,000	851,020	986,300	610,954	1,552,432	563,396	1,126,097	130,000

Résultats / Activités / Sous-activités	AELP Budget total	MLI AELP	MAU AELP	NER AELP	SEN AELP	CHD AELP
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	1,558,010	395,812	300,000	0	862,198	0
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	0	0	0	0	0
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	0	0	0	0	0	0
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	0	0	0	0	0	0
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	36,736	36,736	0	0	0	0
TOTAL	1,594,746	432,548	300,000	0	862,198	0

Annexe 16. Tableau détaillé du budget 2011 en USD des UNLAs (Etats et AELP)

1/4

Résultats / Activités / Sous-activités	ETATS budget total	AELP Budget total	ALG ETAT	LIB ETAT	MLI ETAT	MLI AELP	MOR ETAT	MAU ETAT	MAU AELP	NER ETAT	NER AELP	SEN ETAT	SEN AELP	CHD ETAT	CHD AELP	TUN ETAT
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	7,306,432	1,558,010	1,301,000	690,000	841,836	395,812	981,300	605,954	300,000	1,281,599	0	563,396	862,198	932,347	0	109,000
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier																
<i>Frais de déplacement à l'étranger du personnel</i>	544,417		470,000				1,500			41,667				31,250		
<i>Salaires du personnel</i>	1,992,702	47,917	270,000	310,000	171,137		200,000	75,269		359,505		70,833	47,917	495,958		40,000
<i>Frais de fonctionnement de la structure</i>	868,199	31,250			204,337		28,000	66,685		297,177		137,500	31,250	134,500		
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du Cp	463,000		313,000	150,000												
<i>Construction et réhabilitation infrastructures</i>	827,500	869,001		155,000			450,000	107,000	300,000	62,500		50,000	569,001			3,000
<i>Acquisition équipements de prospection/lutte</i>	162,049	151,528	20,000		37,882	151,528						104,167				
<i>Frais de déplacements des équipes de prospection/lutte</i>	355,002	20,833			45,918			43,000		203,125		13,396	20,833	49,563		
<i>Carburants et lubrifiants</i>	240,500							128,000		112,500						
<i>Acquisition matériel informatique</i>	79,719		5,000		22,959					16,042		14,583		21,135		
<i>Acquisition mobilier de bureau</i>	162,448				114,798							31,250		16,400		
<i>Equipements</i>	71,000							71,000								
<i>Documentation</i>	42,037	80,816			20,204	80,816	1,000			20,833						
<i>Consultations</i>	122,601	164,174			122,601	123,060							41,114			
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne	33,000			25,000				5,000								3,000
<i>Abonnement internet</i>	87,133		1,000				800			20,750				64,583		
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays	260,000		37,000				120,000	100,000								3,000
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	180,000						180,000									
<i>Acquisition matériel roulant</i>	251,875	121,764								91,250		125,000	121,764	35,625		
<i>Acquisition matériel scientifique</i>	25,000									25,000						
<i>Entretien, réparation matériel roulant</i>	538,250	70,727	185,000	50,000	102,000	40,408		10,000		31,250		16,667	30,319	83,333		60,000

2/4

Résultats / Activités / Sous-activités	ETATS budget total	AELP Budget total	ALG ETAT	LIB ETAT	MLI ETAT	MLI AELP	MOR ETAT	MAU ETAT	MAU AELP	NER ETAT	NER AELP	SEN ETAT	SEN AELP	CHD ETAT	CHD AELP	TUN ETAT
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	14,000	0	0	0	0	0	0	5,000	0	0	0	0	0	0	0	9,000
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la PV et autres institutions/partenaires																
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international																
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV	3,000															3,000
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et																
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national	5,000							5,000								
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication																
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire																
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)	2,000															2,000
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)																
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN	1,000															1,000
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN	1,000															1,000
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien																
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque	2,000															2,000
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional																
2.5.3 Les plans sont mis à jour																
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)																
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques																
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en Région occidentale																
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds																
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes																
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs																

3/4

Résultats / Activités / Sous-activités	ETATS budget total	AELP Budget total	ALG ETAT	LIB ETAT	MLI ETAT	MLI AELP	MOR ETAT	MAU ETAT	MAU AELP	NER ETAT	NER AELP	SEN ETAT	SEN AELP	CHD ETAT	CHD AELP	TUN ETAT
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	354,583	0	15,000	110,000	0	0	5,000	0	0	72,916	0	0	0	141,667	0	10,000
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)																
3.1.1 Identifier les besoins en formation	1,000															1,000
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional																
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation																
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique	23,000			20,000												3,000
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs	48,750			30,000										18,750		
3.2.3 Réaliser les formations nationales	281,833		15,000	60,000			5,000			72,916				122,917		6,000
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales																
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales																
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations																
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs																
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants																
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter																
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants																
3.5 Préparer les plans de carrière																
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4.1 Assurer la gestion administrative du programme																
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme																
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés																
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources																
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme																
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale																

4/4

Résultats / Activités / Sous-activités	ETATS budget total	AELP Budget total	ALG ETAT	LIB ETAT	MLI ETAT	MLI AELP	MOR ETAT	MAU ETAT	MAU AELP	NER ETAT	NER AELP	SEN ETAT	SEN AELP	CHD ETAT	CHD AELP	TUN ETAT
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	70,000	0	0	70,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles																
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin																
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin																
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherche en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)	70,000			70,000												
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations																
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide																
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du																
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin																
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement																
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin																
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche																
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	386,184	36,736	15,000	110,000	9,184	36,736	0	0	0	197,917	0	0	0	52,083	0	2,000
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des Cahiers des charges environnementales (CCE) dans tous les pays de la RO																
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux	319,101	36,736		110,000	9,184	36,736				197,917						2,000
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE	15,000		15,000													
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires																
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides	52,083													52,083		
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO																
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>																
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des IGR																
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des dérégulateurs de croissance (IGR) dans le plan prévisionnel de gestion des																
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires																
TOTAL	8,131,199	1,594,746	1,331,000	980,000	851,020	432,548	986,300	610,954	300,000	1,552,432	0	563,396	862,198	1,126,097	0	130,000

Annexe 17. Tableau résumé du budget 2011 en USD du Programme EMPRES-RO

Résultats	Total EMPRES-RO (Pays : ETATS)	Total EMPRES-RO (Donateurs)	BAD	USAID	FSP	FFEM	AFD	FAO	CLCPRO
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	7,306,432	762,364	669,364	25,000	0	68,000	0	0	0
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	14,000	799,138	200,000	0	589,138	0	0	0	10,000
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	354,583	618,491	259,496	0	195,075	68,920	0	0	95,000
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	973,308	284,464	9,000	113,332	20,000	201,996	326,516	18,000
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	70,000	245,800	60,000	0	0	160,800	0	0	25,000
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	386,184	394,613	138,000	107,000	0	149,613	0	0	0
Imprévus		75,000	75,000	0	0	0	0	0	0
TOTAL hors frais	8,131,199	3,868,714	1,686,324	141,000	897,545	467,333	201,996	326,516	148,000
<i>Expertise FAO / Frais de gestion</i>	0	321,125	116,356	18,330	80,186	60,753	26,259	0	19,240
TOTAL frais compris	8,131,199	4,189,839	1,802,680	159,330	977,731	528,086	228,255	326,516	167,240

Annexe 18. Tableau détaillé du budget 2011 en USD du Programme EMPRES-RO

1/3

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (Donateurs)	BAD	USAID	FSP	FFEM	AFD	FAO	CLCPRO
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	762,364	669,364	25,000	0	68,000	0	0	0
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier								
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du Criquet pèlerin								
<i>Acquisition de matériel de prospection complémentaire</i>	60,000	60,000						
<i>Elaboration d'une feuille de route pour l'implication des populations locales dans la gestion de l'information acridienne</i>	25,000		25,000					
<i>Construction et réhabilitation infrastructures (Bases Gao et Agadez et antenne N'Djaména)</i>	293,364	293,364						
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne								
<i>Appui technique par la CLCPRO et les experts de la région</i>	39,000	26,000			13,000			
<i>Amélioration matériels collecte et transmission électronique données terrain eLocus2 (dont prise en compte données fiche prospection)</i>	55,000				55,000			
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays								
<i>Frais de mobilisation des équipes de traitement</i>	100,000	100,000						
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels								
<i>Entretien des véhicules et acquisition de pièces de rechanges complémentaires</i>	190,000	190,000						
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	799,138	200,000	0	589,138	0	0	0	10,000
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la Protection des végétaux (PV) et autres institutions/partenaires								
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international								
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV								
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux								
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national								
<i>Consultations pour affiner et mettre en œuvre les plans de communication nationaux</i>	40,000	40,000						
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication								
<i>Mise en œuvre actions du plan de communication</i>	10,000							10,000
<i>Consultation sur mise en œuvre plan communication CLCPRO selon procédures FAO et sur communication de crise</i>	5,722			5,722				
<i>Amélioration outils de communication</i>	10,106			10,106				
<i>Préparation et exécution d'un module de formation en communication des chargés de communication des UNLAs</i>	21,858			21,858				
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire								
<i>Consultations pour étudier l'impact de la lutte antiacridienne sur la sécurité alimentaire et ses aspects socio-économiques</i>	24,817			24,817				
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)								
<i>Consultation internationale pour renforcer davantage la mise en œuvre du SSE</i>	40,000	40,000						
<i>Evaluation finale projet BAD</i>	40,000	40,000						
<i>Assurer le suivi de la mise en œuvre du SSE dans les pays dans le cadre de la phase II</i>	15,764			15,764				
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)								
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN								
<i>Traduction en anglais du SVDN</i>	21,255			21,255				
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN								
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien								
2.5.1. Achever l'élaboration des plans de gestion du risque								
<i>Prestation d'appui élaboration des plans nationaux de gestion du risque (Civipol)</i>	97,425			97,425				
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional								
<i>Exercice régional de simulation (dont 55074,77 de versement subvention CLCPRO) et assurer participation des autres pays</i>	124,217	60,000		64,217				
<i>Appui CLCPRO exercices nationaux (versement subvention CLCPRO à la fin du projet FSP)</i>	92,284			92,284				
2.5.3 Les plans sont mis à jour								
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (Global Facility for Disaster Reduction and Recovery – GFDRR)								
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques								
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en Région occidentale								
<i>Etude institutionnelle</i>	100,395			100,395				
<i>Réunion technique des experts avant la réunion des Ministres automne 2011</i>	52,775	20,000		32,775				
<i>Table ronde pays-bailleurs</i>	55,221			55,221				
<i>Actions d'accompagnement pour préparer la mise en place des arrangements institutionnels décidés et mécanismes financiers choisis</i>	47,298			47,298				
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds								
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes								
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs								

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (Donateurs)	BAD	USAID	FSP	FFEM	AFD	FAO	CLCPRO
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	618,491	259,496	0	195,075	68,920	0	0	95,000
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)								
3.1.1 Identifier les besoins en formation								
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional								
<i>Organisation atelier régional d'élaboration du Plan de formation régional II</i>	74,513	40,000		34,513				
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation								
<i>Appui formations de 3ème cycle</i>	55,318			10,318				45,000
<i>Bourse d'étude</i>	20,000							20,000
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique								
<i>Consultation pour mettre à jour manuels de formation + groupe technique de validation avec consultant</i>	60,000	40,000			20,000			
<i>Edition des manuels de formation</i>	31,508	10,000			21,508			
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs								
<i>Formation régionale sur les outils de collecte et de gestion de l'information acridienne</i>	67,411	40,000			27,411			
<i>Réaliser les formations régionales des formateurs sur les techniques de pulvérisation et le suivi environnemental</i>	75,299	40,000		35,299				
3.2.3 Réaliser les formations nationales								
<i>Réaliser les formations nationales dans le domaine de la gestion des pesticides et de l'utilisation du Green Muscle</i>	28,496	28,496						
<i>Appui aux formations nationales (y compris formations individuelles)</i>	101,183			86,183				15,000
<i>Réaliser formations nationales sur le suivi sanitaire, environnemental et qualité des traitements</i>	7,000	7,000						
<i>Réaliser des formations nationales dans le domaine des techniques de prospection</i>	28,000	28,000						
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales								
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales								
<i>Accompagnement et suivi des formations nationales</i>	69,761	26,000		28,761				15,000
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations								
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs								
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants								
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter								
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants								
3.5 Préparer les plans de carrière								
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	973,308	284,464	9,000	113,332	20,000	201,996	326,516	18,000
4.1 Assurer la gestion administrative du programme								
<i>Evaluation finale projet FSP + suivi FSP par MAEE</i>	58,226			58,226				
<i>Missions coordination projet FSP</i>	31,144			31,144				
<i>Missions Secrétariat CLCPRO</i>	35,000						35,000	
<i>Appui au fonctionnement du Secrétariat de la CLCPRO</i>	15,961	7,000		3,961			5,000	
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme								
<i>Organisation 10ème réunion des Chargés de liaison et 7ème Comité de pilotage EMPRES-RO</i>	60,000	30,000		20,000				10,000
<i>Frais de déplacement de la coordination du projet BAD</i>	14,000	14,000						
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés								
<i>Missions de supervision EMPRES-RO de la CR dans les pays, y compris examen annuel CCE</i>	39,000	10,000	9,000		20,000			
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources								
<i>Financement postes coordination régionale</i>	711,976	223,464				201,996	286,516	
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme								
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale	8,000							8,000

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (Donateurs)	BAD	USAID	FSP	FFEM	AFD	FAO	CLCPRO
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	245,800	60,000	0	0	160,800	0	0	25,000
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles								
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin								
<i>Définition de méthodologies de travail exploitation imagerie satellitaire (convention Cirad). Voir aussi activité 5.2.4</i>	150,800				150,800			
<i>Délimitation et caractérisation des biotopes des zones de caractérisation du Criquet pèlerin en Algérie</i>	20,000							20,000
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin								
<i>Numérisation des données de l'OCLALAV</i>	5,000							5,000
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherches en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)								
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations								
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide								
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du Criquet pèlerin								
<i>Consultation pour élaborer un protocole d'observation des facteurs biotiques et abiotiques</i>	10,000	10,000						
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin								
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement								
<i>Compléter la cartographie des zones écologiquement sensibles (zones protégées)</i>	30,000	30,000						
<i>Expérimenter et évaluer l'efficacité des traitements en barrière à l'aide du Green Muscle</i>	30,000	20,000			10,000			
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin								
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche								
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	394,613	138,000	107,000	0	149,613	0	0	0
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des Cahiers des charges environnementales (CCE) dans tous les pays de la Région occidentale								
6.2. Mettre en œuvre les CCE nationaux								
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE								
<i>Appui pour mise en œuvre CCE dans les pays membres, consultant international</i>	28,200				28,200			
<i>Appui pour mise en œuvre CCE dans les pays membres, consultants nationaux</i>	40,000	40,000						
<i>Examen annuel de l'état d'avancement des CCE, organisation d'un atelier national/pays</i>	56,500	20,000	17,000		19,500			
<i>Mise en œuvre pratique des protocoles d'opération standards par les équipes</i>	48,379	28,000			20,379			
<i>Acquisition équipements complémentaires pour magasins de stockage; EPI; Analyses résidus, etc.</i>	110,000	20,000	90,000					
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires								
<i>Valider la cartographie des zones écologiquement sensibles (Mali et Tchad avec participation des autres pays)</i>	83,881	30,000			53,881			
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides								
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO								
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>								
<i>Frais d'acquisition du Green Muscle</i>	5,754				5,754			
<i>Appui aux équipes pour l'utilisation opérationnelle du GM</i>	21,898				21,898			
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des IGR								
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des dérégulateurs de croissance (IGR) dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences								
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires								
Imprévus	75,000	75,000						
TOTAL hors frais	3,868,714	1,686,324	141,000	897,545	467,333	201,996	326,516	148,000
<i>Expertise FAO / Frais de gestion</i>	<i>321,125</i>	<i>116,356</i>	<i>18,330</i>	<i>80,186</i>	<i>60,753</i>	<i>26,259</i>	<i>0</i>	<i>19,240</i>
TOTAL frais compris	4,189,839	1,802,680	159,330	977,731	528,086	228,255	326,516	167,240

Annexe 19. Présentation des objectifs et résultats préliminaires de l'étude institutionnelle sur l'amélioration des rôles et responsabilités des Commissions régionales de lutte contre le Criquet pèlerin

Le contexte de l'étude

1. Au cours de sa trente-cinquième session extraordinaire tenue à Rome en novembre 2008, la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a adopté un plan d'action, appelé « Plan d'action immédiate (P.A.I.) pour le renouveau de la FAO (2009 - 2011) »⁴ Sous le titre « Organes statutaires, conventions etc. », le Plan prévoit : « Les organes statutaires et les conventions seront renforcés, jouiront d'une plus grande autorité administrative et financière dans le cadre de la FAO et seront davantage autofinancés par leurs membres. Ils auront directement accès aux comités techniques de la FAO appropriés. Ils seront responsables devant le Conseil et la Conférence de la FAO de l'utilisation de la partie de leur financement assurée par les contributions mises en recouvrement par la FAO auprès de ses membres »⁵.

2. Déjà, en 2006, le rapport de la mission d'évaluation multilatérale de la campagne 2003 – 2005 contre le criquet pèlerin, dit « rapport Brader »⁶ avait souhaité un renforcement du rôle et des capacités de la CLCPRO et recommandé, d'une part, « (qu'il soit) procédé à une révision des responsabilités et du rôle du Secrétariat de la Commission et de faire en sorte qu'il dispose des ressources nécessaires pour les exercer de façon efficace à moyen et long terme » et, d'autre part, « (que soient) déléguées au Secrétariat de (cette commission) des responsabilités supplémentaire, financières et opérationnelles, en cas de nouvelle urgence »⁷. En octobre 2007, au cours de la quatrième session de la Commission, ses Membres avaient recommandé « que la FAO, les Etats Membres de la CLCPRO, et le Secrétariat de cette commission examinent les possibilités de mise en œuvre de la recommandation 22 de la Mission d'évaluation multilatérale indépendante »⁸.

3. Par ailleurs, en 2009, une évaluation indépendante des travaux de la FAO concernant les instruments internationaux⁹ avait recommandé que la FAO prenne, dans le respect des accords en vigueur, les initiatives positives qui conviennent pour « régler les questions relatives à l'autonomie des organes statutaires ». Au cours des délibérations qu'il a eues durant sa cent unième session, en mai 2009, le Comité du Programme « a souligné à quel point il importait que l'examen soit entrepris comme prévu dans le PAI (action 2.69) afin d'aborder des questions relatives à l'autonomie des organes statutaires placés dans le cadre de la FAO, notamment pour les organes créés en vertu de l'article XIV, et leurs relations avec l'Organisation »¹⁰.

4 Rapport de la trente-cinquième session extraordinaire de la Conférence de la FAO

5 Paragraphes 101 et 102 du Plan d'action

6 Comité de lutte contre le criquet pèlerin, Trente-huitième session, document AGP:DLCC - 06/3e

7 Idem, para.396

8 Rapport de la quatrième session de la Commission tenue à Bamako du 22 au 26 octobre 2007, para. 55

9 Evaluation des travaux de la FAO concernant les instruments internationaux, PC 101/5 (a)

10 Rapport de la cent unième session du Comité du Programme

4. Au cours de sa cent trente-septième session, en septembre-octobre 2009, le Conseil de l'Organisation¹¹, après examen du rapport de la quatre-vingt huitième session du Comité des Questions Constitutionnelles et Juridiques, le C.Q.C.J.¹², a souscrit à la recommandation adoptée par ce comité sur la base de l' « Examen préliminaire des organes statutaires en vue de leur permettre d'exercer une plus grande autorité financière et administrative tout en restant dans le cadre de la FAO » qui lui avait été soumis¹³. Le Conseil s'exprimait en ces termes : « ...les membres des organes statutaires concernés, et plus particulièrement, ceux des organes relevant de l'article XIV ou de l'article VI jouissant d'une autonomie fonctionnelle considérable, devraient être invités à étudier l'examen préliminaire et à faire part de leurs vues au sujet des questions qui y sont évoquées »¹⁴. En 2010, au cours de sa cent quatrième session tenue du 25 au 29 octobre, le Comité du Programme a approuvé la liste des organes statutaires concernés: parmi ceux-ci, se trouvent les commissions de lutte contre le criquet pèlerin¹⁵.

Les objectifs de l'étude institutionnelle

5. C'est dans ce contexte que le Secrétariat de la CLCPRO et la division AGP de la FAO ont pris l'initiative d'engager une étude institutionnelle visant à améliorer les rôles et responsabilités des commissions de lutte contre le criquet pèlerin créées en vertu des dispositions de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO et à préparer un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le criquet pèlerin. Le but étant de parvenir, par le renforcement des organes concernés, à une gestion de la lutte préventive contre le criquet pèlerin à la fois durable et plus efficace, et de mettre ces commissions en mesure de faire face de façon plus organisée et avec plus de rapidité aux inévitables crises; crises qui peuvent conduire à la destruction des cultures comme à l'élimination des pâturages et ainsi compromettre très gravement la sécurité alimentaire et la santé des populations vivant dans les zones atteintes par le fléau.

6. Ainsi l'étude doit-elle réaliser un bilan analytique global des dispositifs actuels, formuler des propositions d'évolution du statut des commissions dans le cadre de la FAO et définir un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le criquet pèlerin.

7. Cette étude a été confiée à deux consultants internationaux, Mme Deshormes qui entamera sa mission en janvier et le Professeur Denis Fadda, Chef de mission, qui l'a commencée le 1er octobre.

Les commissions de lutte contre le Criquet pèlerin

8. L'Acte constitutif de la FAO, en son article XIV, alinéa 2 (a) prévoit que le Conseil de l'Organisation peut approuver et soumettre à l'examen des Etats Membres « des accords

11 Rapport de la cent trente-septième session du Conseil de la FAO, CL.137/REP

12 Rapport de la quatre-vingt-huitième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques, CL.137/5

13 Examen préliminaire des organes statutaires en vue de permettre d'exercer une plus grande autorité financière et administrative tout en restant dans le cadre de la FAO, CCLM 88/3

14 Rapport de la cent trente-septième session du Conseil, para.53

15 Rapport de la cent quatrième session du Comité du Programme, PC 104/9

relatifs à l'alimentation et à l'agriculture qui intéressent spécialement les Etats Membres de zones géographiques déterminées par ces accords et ne sont destinés à s'appliquer qu'à ces zones ». Ainsi, juridiquement nés dans le cadre d'un organe directeur de la FAO, et selon la volonté des Etats Membres qui le constituent, l'accord en question n'entre en vigueur que par la volonté des Etats de la région concernée (et éventuellement aussi des organisations d'intégration économique régionale membres ou non membre de la FAO auxquelles leurs Etats Membres ont transféré des compétences sur les questions entrant dans le cadre des accords y compris le pouvoir de conclure des traités relatifs à de telles questions) . Pour être parties à l'Accord et en même temps membres de l'organe qu'il crée, les Etats de la région devront l'avoir formellement accepté ou y avoir adhéré.

9. En vertu des dispositions de l'article XIV, alinéa 2 (a) de l'Acte constitutif de l'Organisation trois commissions de lutte antiacridienne ont vu le jour. Il s'agit de l'Accord portant création d'une commission de lutte contre le criquet pèlerin en Asie du Sud-Ouest (région orientale) approuvé en 1963 et amendé à deux reprises, en 1977 et 2001; l'Accord portant création d'une commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale, approuvé en 1965 et amendé en 1977, 1995 et 2005; l'Accord portant création d'une commission de lutte contre le criquet pèlerin en Afrique du Nord-Ouest (commission désignée sous le sigle CLCPANO), approuvé en 1970 et amendé en 1977. L'accord portant création d'une commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale, approuvé en 2000, est héritier de l'accord précédent et la Commission elle-même, connue sous le sigle CLCPRO, a succédé de la CLCPANO et a bénéficié de ses biens et avoirs.

Consultations engagées par la mission

10. Comme le recommandera le Comité du Programme lors de sa cent quatrième session à la fin du mois d'octobre 2010, sur la base de l' « Examen préliminaire » du CQCJ, des consultations ont été entamées avec les pouvoirs publics et autres autorités des Etats Membres de la CLCPRO, la première des commissions concernées par cette étude dont elle a pris l'initiative.

11. Le Chef de mission, après rencontres avec le Secrétaire exécutif de la Commission et le Secrétariat s'est rendu en Algérie, au Mali, au Maroc, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal, en Tunisie et en France.

12. Dans les sept premiers pays des réunions de travail au plus haut niveau ont été organisées avec le Ministère de l'Agriculture, le Ministère des Affaires étrangères, la direction de la protection des végétaux, les unités antiacridiennes et toutes les institutions directement ou indirectement concernées.

13. Chaque fois, les ministères et institutions se sont exprimés sur l'évolution souhaitable de la CLCPRO et le renforcement corollaire des unités nationales, sur la nécessaire mobilisation de la Communauté internationale dans la lutte contre le criquet pèlerin et sur le financement de cette lutte.

14. Plusieurs Etats se sont montrés désireux de contribuer à faire prendre conscience à la Communauté internationale de la menace que fait peser le fléau acridien sur la sécurité alimentaire.

Les résultats préliminaires de l'étude

15. Il ressort de ces premières consultations qu'il y a une grande convergence de points de vue entre les pays membres de la CLCPRO pour l'instant visités.

16. Partout, en tout cas, ont été exprimés à la fois la volonté de maintenir la CLCPRO dans le cadre de la FAO et, le désir de la voir acquérir une autonomie, une marge de manoeuvre plus grande. Les Etats veulent « s'approprier » la Commission pour lui faire acquérir une meilleure capacité de réaction. Ils considèrent que le statut actuel de la Commission et les procédures appliquées constituent une cause de retard dans l'action contre le criquet pèlerin.

17. Les autorités consultées se sont exprimées principalement sur les points suivants :

a) relations avec des institutions internationales, des gouvernements ou des institutions nationales

Il est souhaité que la CLCPRO ait la possibilité de conclure seule des accords avec des donateurs ou bailleurs de fonds, qu'il s'agisse d'institutions internationales, de gouvernements ou d'institutions nationales d'assistance ou de financement, certains d'entre eux pouvant désirer traiter directement avec la Commission.

b) participation à des réunions à l'extérieur

Il est demandé que le Secrétaire exécutif ait la possibilité d'apprécier par lui-même (éventuellement en consultation avec le président de la Commission) s'il doit ou non participer aux réunions auxquelles il est invité; ceci, sans devoir attendre l'autorisation du siège de la FAO qui, par ailleurs, arrive quelquefois trop tardivement pour permettre l'organisation du déplacement envisagé. Il est aussi demandé que le Secrétaire exécutif puisse décider de la participation éventuelle à ces réunions des fonctionnaires placés sous son autorité.

c) Questions budgétaires et financières

Les frais de soutien aux projets retenus par la FAO sont considérés comme trop élevés et, par ailleurs, dissuasifs pour les bailleurs de fonds.

d) Désignation du Secrétaire exécutif de la Commission

Il y a un réel désir de voir les Etats Membres de la Commission prendre une part importante dans le processus de choix du Secrétaire exécutif qui doit être désigné par le Directeur général de la FAO.

e) voies de communication avec les gouvernements

Il est souhaité que le Secrétaire exécutif, au titre de ses fonctions, puisse communiquer directement, et en toutes circonstances, avec les ministres placés à la tête des départements concernés par les affaires de la CLCPRO.

f) relations avec les donateurs

Comme indiqué sous (a), il est souhaité que le Secrétaire exécutif de la CLCPRO puisse conclure directement (avec sans doute l'accord préalable le président de la Commission) des accords avec des donateurs. En toutes hypothèses, il est considéré qu'il doit pouvoir solliciter directement les donateurs potentiels et avoir avec eux des relations suivies. Il semble que ce contact direct soit aussi souhaité par certains bailleurs.

g) autorisation de voyage

Il est considéré nécessaire que le Secrétaire exécutif puisse bénéficier, de la part de l'Organisation, d'une autorisation générale et permanente de voyage dans le région couverte par la Commission.

h) organisation des réunions

Il est souhaité que soit assouplie la procédure de conclusion des « notes sur les obligations » impérativement signées par le Directeur général de la FAO. Ces notes, en fait des accords bilatéraux entre la FAO et le Gouvernement du pays dans lequel doit se tenir la réunion, doivent prévoir, à la fois, les obligations de l'Etat et celle de la FAO/CLCPRO, les privilèges et immunités devant couvrir les délégués et observateurs, la FAO/CLCRO et les fonctionnaires participant à la réunion. De plus, la note doit contenir l'obligation pour l'Etat hôte de délivrer des visas à tous les participants et celle de couvrir la FAO/CLCPRO contre toute réclamation faite par des délégués et observateurs et par des tiers, résultant de la réunion (clause d'exonération de responsabilité).

i) Traduction des documents et interprétation durant les sessions de la Commission ou du Comité exécutif.

Même si la nécessité de suivre la politique de l'Organisation en la matière est bien comprise, il est demandé que des assouplissements soient envisagés.

Les perspectives

18. Après consultations, certaines des modifications souhaitées ou des revendications exprimées pourraient sans doute être satisfaites par le Secrétariat de l'Organisation, d'autres pourraient peut-être bénéficier d'une interprétation plus souple soit des Textes fondamentaux de la FAO soit de l'Accord établissant la Commission, d'autres enfin supposeraient

l'amendement de la Partie R (y compris son annexe) des Textes fondamentaux de l'Organisation. Il appartiendra à la mission de faire une analyse des possibilités et de proposer, éventuellement, des solutions.

Financement de la lutte antiacridienne

19. La combat contre le criquet pèlerin ne peut être mené par les seuls Etats Membres de la CLCPRO et des autres commissions de lutte, car elle suppose des financements que la plupart des Etats concernés ne peuvent assurer. Les dix Etats Membres de la CLCPRO ont accepté que leur contribution annuelle au budget autonome de la Commission soit pratiquement triplé à partir de 2011 et tous ceux qui ont été visités se sont engagés auprès de la Mission à s'acquitter de leurs obligations; pourtant les fonds de la Commission ne pourront suffire ni à assurer une lutte préventive totalement efficace, ni à doter la CLCPRO et ses Etats Membres des moyens nécessaires en experts, en matériels et en pesticides pour faire face aux périodes de crise dans les meilleures conditions. La Communauté internationale doit prendre conscience de l'importance de ce fléau et des risques considérables qu'il fait courir aux populations de même qu'à l'environnement.

20. Dans chacun des pays visités la mission a eu des entretiens avec des bailleurs de fonds potentiels : la BAD, la Banque mondiale, l'AFD, l'USAID et la Coopération espagnole. Partout il y a prise de conscience de la menace que fait courir le fléau acridien à la sécurité alimentaire, et réel désir de contribuer à la lutte. Il est permis d'espérer des financements en faveur de projets de la Commission ou en faveur des unités nationales de lutte antiacridienne.

21. L'accent a été mis sur la nécessité de mener une lutte permanente et donc sur le besoin de la CLCPRO et de ses Etats Membres d'être assurés d'une assistance financière régulière et pérenne.

Annexe 20. Liste des participants

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone
1	ALGERIE	M. Khaled Moumene	Directeur général de l'INPV Chargé de liaison	Khal63@yahoo.com	INPV, BP 80, Avenue des Frères Ouldek, El Harrach, Algérie	+213 21 52 12 31 +213 77 12 01 816
2	LIBYE	M. Khaled Gadgoud	Directeur du DLCD Chargé de liaison	elgadgoud@gmail.com	P.O Box 78056 Tripoli Libye	+218 91 37 86 232 +218 92 73 34 876
3	LIBYE	M. Hussein Elbrike	Chef de la Division de la surveillance	elbrike@yahoo.co.uk	P.O Box 78056 Tripoli Libye	+218 91 37 21 461 +218 92 31 39 386
4	LIBYE	M. Omar Essyah Ekilani	Responsable logistique	elkiliny.omar@yahoo.co.uk	PO Box 78056, Tripoli, Libye	+218 92 79 18 505
5	MALI	M. Fakaba Diakité	Directeur du CNLCP Chargé de liaison et Coordonnateur du projet AELP	fakabadiakit@yahoo.fr	B.P. E/4281, Bamako, Mali	+223 20 22 01 82 +223 20 22 01 93
6	MAROC	M. Said Ghaout	Directeur du CNLAA Chargé de liaison	ghaouts@gmail.com cnlaa@menara.ma	B.P 125, Inezgane Agadir, Maroc	+212 528 24 23 30
7	MAURITANIE	M. Mohamed Abdallahi Ould Babah	Directeur général du CNLA Chargé de liaison et Coordonnateur du projet AELP	maouldbabah@yahoo.fr cnla@cnla.mauritanie.org	B.P. 665, Nouakchott, Mauritanie	+222 52 44 855 +222 52 59 815
8	NIGER	M. Yahaya Garba	Directeur général du CNLA Chargé de liaison	ajwal88@gmail.com ychemsdine2000@yahoo.fr	CNLA, Niamey, Niger	+227 20 37 03 03 +227 97 00 03 00
9	SENEGAL	Mme Mariétou Diawara	Directrice de la Direction de la Protection des Végétaux	dpv1@orange.sn	DPV B.P 20054 Thiaroye, Dakar, Sénégal	+221 33 83 42 854 +221 33 83 40 397
10	SENEGAL	M. Aliou Diongue	Coordonnateur de la cellule de lutte antiacridienne Chargé de liaison	armigera2002@yahoo.com	B.P 20054 Thiaroye Dakar Sénégal,	+221 77 71 05 081

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone
11	TCHAD	M. Mborode Bamtoboin	Directeur de l'ANLA Chargé de liaison	bamtoboin@yahoo.fr anla.tchad@gmail.com	B.P 1551, N'Djamena, Tchad	+235 63 900 935 +235 252 45 09
12	TCHAD	M. Mahamat Saleh Adouma	Directeur adjoint des Investissements	adoumamahamatsaleh@yahoo.fr	N'Djaména	+235 62 98 688 +235 63 63 63 01
13	TUNISIE	M. Bouzid Nasraoui	Directeur général de la protection et du contrôle de la qualité des produits agricoles	nasraoui.bouzid@iresa.agrinet.tn	M.A.R.H.P. 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis, Tunisie	+216 71 78 89 79 +216 98 29 29 17
14	FRANCE (MAEE)	Agnès POIRIER	Chargée de Mission Risques Sanitaires et Phytosanitaires	agnes.poirier@diplomatie.gouv.fr	DGM/BPM/ALIM, 27 Rue de la convention, 75732	+33 1 43 17 60 73
15	Cirad	M. Michel Lecoq	Directeur Unité de Recherche Acridologie	lecoq@cirad.fr	TA A50/D, 34398 Montpellier, Cedex 5, France	+33 4 67 59 39 37 +33 4 67 59 39 34
16	Cirad	M. Jean-Michel Vassal	Entomologiste	jean-michel-vassal@cirad.fr	TA A50/D, 34398 Montpellier, Cedex 5, France	+33 4 67 59 38 61
17	FAO	M. Denis Fadda	Consultant	denis.fadda@yahoo.fr		
18	FAO (Siège)	M. Christian Pantenius	Senior EMPRES Officer	Christian.pantenius@fao.org	FAO / AGPP, Viale delle Terme di Caracalla, 00150	+39 065 70 53 836 +39 34 62 45 60 54
19	CLCPRO/FAO	M. Thami Ben Halima	Secrétaire exécutif CLCPRO & Coordonnateur EMPRES-RO	Thami.BenHalima@fao.org	30 Rue Asselah Hocine, BP 270 RP, Alger, Algérie	+212 661 75 47 67
20	CLCPRO/FAO	M. Mohamed Lemine Ould Ahmedou	Assistant Technique	Lemine.ouldahmedou@fao.org	30 Rue Asselah Hocine, BP 270 RP, Alger, Algérie	+222 63 32 263
21	CLCPRO/FAO	M. Dominique Menon	Assistant Technique	dominique.menon@fao.org	AGPP, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie	+39 065 70 55 289